



Annexe 5 Le questionnaire utilisé pour le premier cycle d'évaluations (2002-2004)

Auto-évaluation d'un AS
nationale qui concentre
Module spécialisé fondé sur les caractéristiques
d'une Société nationale bien préparée

Objectifs du module 1

Indications sur la façon de se

Des Sociétés nationales bien préparées

auto-évaluation 2002-2004



© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

Photo de couverture : Fédération internationale

2005

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372

CH-1211 Genève 19

Suisse

Téléphone : +41 22 730 42 22

Télécopie : +41 22 733 03 95

Adresse électronique : secretariat@ifrc.org

Site Internet : www.ifrc.org

Sommaire

| | |
|---|----|
| Abréviations et acronymes | 3 |
| Avant-propos | 4 |
| Résumé | |
| Introduction | 5 |
| Les objectifs de l’outil « Société nationale bien préparée » | 5 |
| Les résultats essentiels de l’évaluation « Société nationale bien préparée » | 6 |
| Leçons du premier cycle d’évaluations | 7 |
| Recommandations | 8 |
| Chapitre 1 Principaux résultats | |
| Introduction | 10 |
| Politiques et plans de préparation aux catastrophes | 10 |
| Structure et organisation | 12 |
| Pertinence | 13 |
| Ressources humaines | 16 |
| Ressources financières et matérielles | 17 |
| Sensibilisation | 18 |
| Suivi et évaluation | 19 |
| Chapitre 2 Comment l’autoévaluation « Société nationale bien préparée » a été utilisée sur le terrain | |
| Introduction | 20 |
| Conclusions | 23 |
| Documents de référence et bibliographie | 25 |
| Annexe 1 Différences régionales | 27 |
| Annexe 2 Les Sociétés nationales qui ont participé au premier cycle d’évaluations (2002-2004) | 33 |
| Annexe 3 Méthodologie | 35 |
| Annexe 4 Cadre de référence pour une « Société nationale bien préparée » | 36 |
| Annexe 5 Le questionnaire utilisé pour le premier cycle d’évaluations (2002-2004) | 39 |
| Encadrés | |
| Encadré 1.1 Alerte anticipée lors des glissements de terrain au Costa Rica | 13 |
| Encadré 1.2 Systèmes d’alerte anticipée en Asie | 13 |
| Encadré 1.3 L’évaluation de la vulnérabilité et des capacités améliore l’approvisionnement en eau et limite les inondations | 15 |
| Encadré 1.4 Préparation communautaire en Syrie | 16 |
| Encadré 2.1 Société nationale bien préparée en Asie du Sud-Est | 21 |
| Encadré 2.2 Société nationale bien préparée en Irak, en Jordanie, en Syrie et au Yémen | 22 |
| Encadré 2.3 Société nationale bien préparée en Inde | 23 |
| Figures | |
| Figure 1.1 Comparaison des résultats relatifs aux plans de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales à travers le questionnaire d’autoévaluation et l’outil « Société nationale bien préparée » | 10 |
| Figure 1.2 Proportion des Sociétés nationales dotées d’une politique de préparation aux catastrophes | 11 |

| | | |
|---------------------|--|----|
| Figure 1.3 | Politiques et plans de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales et leur reconnaissance par les gouvernements _____ | 11 |
| Figure 1.4 | Cinq aspects de la préparation aux catastrophes inclus dans la politique d'une Société nationale _____ | 11 |
| Figure 1.5 | Sociétés nationales dotées d'un chargé de liaison pour la préparation aux catastrophes et d'un mécanisme de coordination avec d'autres départements _____ | 12 |
| Figure 1.6 | Sociétés nationales associées aux outils mondiaux et régionaux d'intervention en cas de catastrophe de la Fédération internationale _____ | 12 |
| Figure 1.7 | Nombre de Sociétés nationales qui ont évalué leur vulnérabilité et leurs capacités au moyen du questionnaire d'autoévaluation et au moyen de l'outil « Société nationale bien préparée » _____ | 14 |
| Figure 1.8 | Activités communautaires des Sociétés nationales _____ | 14 |
| Figure 1.9 | Degré d'utilisation du Code de conduite par les Sociétés nationales _____ | 14 |
| Figure 1.10 | Les Sociétés nationales et les normes Sphère _____ | 15 |
| Figure 1.11 | Origine des volontaires des Sociétés nationales _____ | 16 |
| Figure 1.12 | Sociétés nationales dotées de fonds d'urgence et de capacités de collecte de fonds _____ | 17 |
| Figure 1.13 | Sociétés nationales disposant de stocks d'urgence stratégiquement répositionnés _____ | 17 |
| Figure 1.14 | Ressources matérielles des Sociétés nationales _____ | 17 |
| Figure 1.15 | Sociétés nationales engagées dans des efforts de sensibilisation de leur gouvernement en faveur de la prévention et de la préparation aux catastrophes _____ | 18 |
| Figure 1.16 | Sociétés nationales assurant une information, un suivi et une évaluation en relation avec leurs activités de préparation aux catastrophes _____ | 19 |
| Tableaux | | |
| Tableau 2.1 | Analyse comparée de la corrélation entre les résultats de l'enquête « Société nationale bien préparée » et le contenu de l'appel annuel 2004-2005 _____ | 20 |
| Tableau 2.2 | Préparation en prévision des catastrophes des Sociétés nationales d'Afrique de l'Est _____ | 22 |
| Diagrammes | | |
| Diagramme 1 | Sociétés nationales possédant un plan de préparation aux catastrophes en collaboration avec leur gouvernement _____ | 27 |
| Diagramme 2 | Sociétés nationales dotées d'une politique de préparation aux catastrophes _____ | 27 |
| Diagramme 3 | Éléments de la gestion des catastrophes couverts par les politiques de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales _____ | 28 |
| Diagramme 4 | Coordination entre la gestion des catastrophes et l'organisation et les structures des Sociétés nationales _____ | 28 |
| Diagramme 5 | Sociétés nationales rattachées au DMIS et autres outils techniques d'alerte anticipée _____ | 29 |
| Diagramme 6 | Sociétés nationales participant aux équipes régionales d'intervention d'urgence _____ | 29 |
| Diagramme 7 | Comparaison des résultats pour l'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités dans le questionnaire d'autoévaluation et l'outil « Société nationale bien préparée » _____ | 30 |
| Diagramme 8 | Sociétés nationales dotées de plans en relation avec les premiers secours communautaires, la gestion communautaire des catastrophes et l'autosuffisance communautaire _____ | 30 |
| Diagramme 9 | Décompte par région des Sociétés nationales testant régulièrement leurs volontaires _____ | 31 |
| Diagramme 10 | Sociétés nationales possédant un fonds d'urgence et des capacités de collecte de fonds _____ | 31 |
| Diagramme 11 | Sociétés nationales engagées dans des efforts de sensibilisation de leur gouvernement en faveur de la prévention et de la préparation aux catastrophes _____ | 32 |
| Diagramme 12 | Information, suivi et évaluation des activités de préparation aux catastrophes _____ | 32 |

Abréviations et acronymes

BCAH Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations unies)

DMIS Système d'information pour la gestion des catastrophes
(Disaster Management Information System)

ERIU Équipe régionale d'intervention d'urgence

EVC Évaluation de la vulnérabilité et des capacités

FACT Équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain
(Field Assessment and Coordination Team)

Fédération internationale Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge

FUSC Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes

MOAN Moyen-Orient et Afrique du Nord

ONU Organisation des Nations Unies

PNUD Programme des Nations unies pour le développement

PNUE Programme des Nations unies pour l'environnement

SAA Système d'alerte anticipée

SIPC Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (ONU)

SNBP Société nationale bien préparée

UIU Unité d'intervention d'urgence

Avant-propos

Aider les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à améliorer leur préparation en prévision des catastrophes est un aspect fondamental et de plus en plus important du travail de la Fédération internationale. Outre le fait que la préparation et l'intervention en cas de catastrophe constituent deux des quatre domaines essentiels de la Stratégie 2010, la politique de la Fédération internationale relative à la préparation aux catastrophes souligne qu'elles sont les meilleurs moyens de limiter l'impact des catastrophes petites et grandes.

Afin de mesurer le degré de préparation des Sociétés nationales à travers le monde, la Fédération internationale a produit en 2001 un questionnaire d'autoévaluation. Un premier cycle d'évaluations a été mené à bien entre 2002 et 2004 avec la participation de 134 Sociétés nationales. Le présent rapport analyse les principaux résultats de cette enquête initiale dans une perspective globale. Les réponses au questionnaire ont par ailleurs fourni aux Sociétés nationales comme au secrétariat de la Fédération internationale de précieux indicateurs pour la planification et le développement de ces activités.

Ce questionnaire représente un complément à un autre questionnaire d'évaluation de la Fédération internationale, l'autoévaluation des Sociétés nationales. Toutefois, les deux outils ont une vocation totalement différente : le questionnaire d'autoévaluation d'une « Société nationale bien préparée » a été conçu comme un « outil de travail », alors que l'autoévaluation visait à déterminer les capacités et performances de la Société nationale.

Le présent rapport contient des recommandations et des indicateurs qui fourniront de précieux repères aux Sociétés nationales et aux délégations et départements de la Fédération internationale tout en procurant d'utiles indications de performance aux donateurs potentiels. Il servira par ailleurs de cadre de référence pour le second cycle d'évaluations qui a démarré en juin 2005 et devrait s'achever en 2007.

La Commission de la préparation aux catastrophes et des secours de la Fédération internationale a approuvé en avril 2005 le questionnaire d'autoévaluation d'une « Société nationale bien préparée » et recommandé qu'un maximum de Sociétés nationales s'engagent dans le second cycle d'évaluations afin de permettre une analyse comparée et d'établir les progrès accomplis.



Ibrahim Osman

*Directeur, Division des politiques et des relations extérieures
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Résumé

Introduction

Le questionnaire d'autoévaluation d'une « Société nationale bien préparée » est un outil destiné à aider les Sociétés nationales à évaluer et analyser leur niveau de préparation aux catastrophes. À travers cet exercice, elles peuvent identifier avec plus de précision les éléments à améliorer dans leurs activités de gestion des catastrophes¹. L'outil « Société nationale bien préparée » offre en outre des indicateurs concrets pour toutes les activités de planification et de suivi. Il constitue un cadre de référence global et fournit d'intéressantes possibilités d'évaluation et de comparaison aux niveaux subrégional, régional et international.

Il est important que le lecteur comprenne bien que cet outil d'évaluation est complémentaire à l'autoévaluation de la Société nationale, mais néanmoins différent. L'outil « Société nationale bien préparée » a été conçu comme un outil de travail plutôt que comme un moyen de déterminer les capacités et performances de la Société nationale – ce qui est le cas de l'autoévaluation. Il se fonde sur les directives (deux pages) et la liste de contrôle des *Caractéristiques d'une Société nationale bien préparée*² (voir Annexe 4). Les *Caractéristiques d'une Société nationale bien préparée* ont été formulées en 2001 par des représentants de plusieurs Sociétés nationales et des délégués à la préparation aux catastrophes dans le but de se doter d'un outil simple pour planifier les activités de préparation aux catastrophes.

L'outil « Société nationale bien préparée » est un module spécialisé de l'autoévaluation qui permet une analyse plus spécifique et plus approfondie du niveau de préparation de la Société nationale. En tant que tel, il s'inscrit en amont d'outils plus généraux comme l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités, laquelle est utilisée pour les activités de préparation communautaire et de réduction des risques et pour évaluer les risques et les capacités au niveau de la Société nationale.

Le présent rapport concerne le premier cycle des évaluations « Société nationale bien préparée » conduit entre 2002 et 2004. Le second cycle se déroulera entre 2005 et 2007. Le texte a été révisé afin d'y inclure des commentaires d'utilisateurs avant le démarrage du second cycle en octobre 2005. Durant le premier cycle, 134 Sociétés nationales sur 181 ont répondu au questionnaire « Société nationale bien préparée ». Cela représente un taux de réponse de 74 pour cent, un score appréciable compte tenu du faible niveau de participation de l'Afrique de l'Ouest.

Les objectifs de l'outil « Société nationale bien préparée »

Les objectifs de l'outil « Société nationale bien préparée » sont les suivants :

- aider les Sociétés nationales à évaluer leur degré de préparation, à identifier leurs forces et leurs faiblesses et à définir leurs priorités conformément à la Stratégie 2010 ;
- servir de cadre de référence et à fournir des indicateurs pour analyser l'efficacité du soutien global et/ou régional à la préparation aux catastrophes et son évolution ;
- mettre en évidence les domaines clés réclamant un soutien global, régional et national à la préparation aux catastrophes en vue de la planification des appels annuels et d'urgence ;
- mettre à profit les résultats de l'exercice pour négocier avec les Sociétés nationales partenaires et autres bailleurs de fonds ou partenaires potentiels ;
- identifier les Sociétés nationales et les régions possédant des compétences et ressources particulières qui pourraient être partagées avec d'autres ;
- établir les tendances à court, moyen et long terme en matière de préparation aux catastrophes ;
- permettre aux Sociétés nationales d'évaluer leur situation au regard des tendances globales, régionales et subrégionales.

1 - Si la Stratégie 2010 mentionne uniquement la préparation et l'intervention en cas de catastrophe comme domaines d'action essentiels, la préparation et l'intervention englobent le cycle complet de la gestion des catastrophes – avant, pendant et après – et incluent des éléments tels que la prévention, les secours, le relèvement et la reconstruction.

2 - Les critères définissant une Société nationale bien préparée sont dérivés des caractéristiques d'une Société nationale qui fonctionne bien, lesquelles énoncent une série de conditions précises que chaque Société nationale devrait s'employer à réaliser. Ces caractéristiques avaient été approuvées en 1995 par l'Assemblée générale de la Fédération internationale.

Les résultats essentiels de l'évaluation « Société nationale bien préparée »

Politiques et plans de préparation aux catastrophes

- Les plans de la Société nationale sont la base d'une préparation efficace en prévision des catastrophes et ils favorisent la reconnaissance de son rôle par le gouvernement – 53 pour cent des Sociétés nationales déclarent disposer d'un plan écrit de préparation aux catastrophes et 30 pour cent indiquent que le processus est en cours.
- Les plans de 31 pour cent des Sociétés nationales sont reconnus par leurs gouvernements; 58 pour cent des Sociétés nationales ont un rôle officiel et 68 pour cent sont représentées au sein de leur comité national de gestion des catastrophes. Des politiques de préparation aux catastrophes sont en place au sein de 59 pour cent des Sociétés nationales.
- Une gestion globale et intégrée des catastrophes inclut aussi bien la réduction des risques et la préparation que les secours d'urgence et le relèvement. La préparation en prévision des interventions en cas de catastrophe existe parmi 58 pour cent des Sociétés nationales et l'intervention en cas de catastrophe fait partie du plan de préparation aux catastrophes de 56 pour cent des Sociétés nationales. En revanche, la reconstruction et le relèvement sont moins bien lotis, avec des pourcentages de 30 et, respectivement, 22 pour cent.

Structure et organisation

- Pour pouvoir répondre efficacement à une catastrophe, il faut disposer d'une structure organisationnelle adéquate. Au sein de 82 pour cent des Sociétés nationales, il existe un département et/ou un service de liaison spécifiquement chargés de coordonner les interventions en cas de catastrophe.
- Les programmes de préparation aux catastrophes de 72 pour cent des Sociétés nationales sont coordonnés avec le département de la santé et/ou d'autres départements, ce qui favorise une approche intégrée de la gestion des catastrophes.
- Les Sociétés nationales doivent aussi travailler en partenariat avec d'autres acteurs clés de la gestion des catastrophes; 77 pour cent d'entre elles indiquent avoir noué des partenariats avec des ministères gouvernementaux ou des organisations locales. En termes de formation et de développement, 87 pour cent déclarent coordonner étroitement leurs activités avec d'autres agences gouvernementales et non gouvernementales.
- Les instruments régionaux et internationaux d'intervention lors de catastrophe sont cruciaux pour mobiliser une réponse massive dans le cadre de crises complexes et de grande ampleur. À cet égard, 45 pour cent des Sociétés nationales sont engagées au sein des équipes régionales d'intervention d'urgence, 35 pour cent participent à des degrés divers aux activités des équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain et 20 pour cent à des missions d'unités d'intervention d'urgence.
- Enfin, 48 pour cent des Sociétés nationales déclarent être reliées au Système d'information pour la gestion des catastrophes de la Fédération internationale et 28 pour cent indiquent être associées à un système d'alerte anticipée.

Pertinence

- Pour être pertinents, les programmes de préparation aux catastrophes doivent refléter les besoins de la communauté. Une majorité des Sociétés nationales (77 pour cent) déclare contribuer activement au développement et à la consolidation des capacités locales.
- Elles sont 53 pour cent à indiquer avoir réalisé une évaluation de la vulnérabilité et des capacités, un outil mis en place par la Fédération internationale afin de promouvoir la préparation communautaire en prévision des catastrophes.
- Plus généralement, les Sociétés nationales sont toutes engagées dans divers programmes communautaires, les premiers secours à base communautaire venant largement en tête (plus de 60 pour cent).
- Les programmes de préparation aux catastrophes au niveau communautaire viennent au deuxième rang avec plus de 40 pour cent de Sociétés nationales.
- Des programmes de promotion de l'autosuffisance communautaire – une combinaison des programmes de premiers secours et de préparation aux catastrophes – sont menés par 18 pour cent des Sociétés nationales, surtout dans les petits États insulaires du Pacifique.

- Les principes de qualité et de redevabilité dans l'action humanitaire sont largement reconnus. S'agissant du Code de conduite, 67 pour cent des Sociétés nationales estiment en appliquer bien à très bien les principes essentiels.
- En outre, près de la moitié des Sociétés nationales (47 pour cent) déclarent respecter les normes Sphère dans leur planification de la préparation aux catastrophes.

Ressources humaines

- Des volontaires participent aux programmes de préparation et d'intervention en cas de catastrophe dans 78 pour cent des Sociétés nationales ; 62 pour cent d'entre elles testent de différentes manières les qualifications de leurs volontaires.
- Les groupes parmi lesquels les Sociétés nationales recrutent leurs volontaires pour les programmes de préparation aux catastrophes sont les suivants (par ordre d'importance) :
 - jeunes (environ 70 pour cent des Sociétés nationales) ;
 - femmes (plus de 50 pour cent) ;
 - professionnels (près de 50 pour cent) ;
 - enfants en âge de scolarité (environ 30 pour cent) ;
 - personnes âgées (plus de 20 pour cent) ;
 - personnes handicapées et personnes déplacées (environ 10 pour cent).

Ressources financières et matérielles

- L'expérience montre qu'une préparation efficace en prévision des catastrophes comporte le prépositionnement de stocks de secours appropriés ou des arrangements préalables avec des fournisseurs locaux. Or, 50 pour cent seulement des Sociétés nationales indiquent disposer de stocks de secours entreposés à des endroits stratégiques ; 25 pour cent déclarent toutefois avoir entrepris de mettre en place de tels dispositifs, mais 31 pour cent seulement disposent de réserves d'équipements d'urgence.
- Les capacités de transport pour l'acheminement des secours sont dans l'ensemble faibles : moins de 32 pour cent des Sociétés nationales possèdent des camions et 44 pour cent des voitures.
- L'information et la communication sont également cruciales pour une intervention efficace en cas de catastrophe, mais 31 pour cent seulement des Sociétés nationales disposent d'un matériel informatique adéquat.

Sensibilisation

- Les Sociétés nationales peuvent encourager leurs gouvernements à accroître leurs efforts de préparation, de réduction des risques et de prévention des catastrophes ; 54 pour cent d'entre elles déclarent faire des efforts dans ce sens, mais 22 pour cent avouent ne pas du tout s'employer à des activités de sensibilisation et 24 pour cent n'ont pas répondu à la question.

Suivi et évaluation

- Une majorité de Sociétés nationales (69 pour cent) rend compte de ses activités aux bailleurs de fonds.
- Toutefois, 39 pour cent seulement supervisent leurs programmes de préparation et moins encore (26 pour cent) évaluent activement leurs activités dans ce domaine.

Leçons du premier cycle d'évaluations

Si nous voulons analyser rigoureusement les informations recueillies, il importe de mettre en évidence certaines limites qui sont apparues dans le cadre du premier cycle d'évaluations conduit entre 2002 et 2004. Sans rien enlever à la valeur des résultats, cela permettra d'identifier les principaux problèmes qui affectent l'interprétation des données et d'améliorer le processus en conséquence pour la deuxième phase d'évaluations.

Le questionnaire a été élaboré et testé en vue de le rendre aussi clair que possible pour un nombre maximum d'utilisateurs et d'en permettre ainsi un emploi généralisé. Néanmoins, des difficultés de compréhension ont subsisté et, dans certains cas, il a fallu simplifier le questionnaire pour l'adapter au contexte particulier d'une région. Parfois, des Sociétés nationales n'ont pas répondu à des questions spécifiques. De ce fait, les statistiques publiées ne dressent pas nécessairement un tableau exhaustif de la réalité. Ces problèmes ont été pris en compte dans la formulation du questionnaire destiné au second cycle d'évaluations.

La procédure adoptée prévoyait le recours aux délégués régionaux en charge de la préparation aux catastrophes pour aider les Sociétés nationales à remplir les formulaires. Toutefois, cette assistance n'a pas toujours été possible faute de temps, parce que les délégués étaient absents, en mission ou accaparés par d'autres tâches. Une des limites de cette analyse tient au fait qu'il n'a pas toujours été possible de vérifier les informations données, d'où, dans certains cas, une certaine ambiguïté.

Une des préoccupations majeures durant ce premier cycle d'évaluations a résidé dans la faible participation des Sociétés nationales de certaines régions. Ainsi, seules deux Sociétés nationales de l'Afrique de l'Ouest ont répondu, en raison semble-t-il de l'absence prolongée de délégués de la région. L'absence de réponse de la part de certaines Sociétés nationales du Pacifique a pu être finalement résolue grâce à l'intervention d'un groupe consultatif régional spécialisé dans la gestion des catastrophes (*Emergency Management Core Group*).

Les limites enregistrées sont en partie inhérentes au processus d'apprentissage de la gestion d'un outil global d'évaluation. Malgré ces difficultés, l'exercice aura permis d'obtenir une bonne idée de l'état de la préparation aux catastrophes de Sociétés nationales du monde entier, et on peut raisonnablement espérer que la plupart d'entre elles auront été résolues pour le second cycle d'évaluations qui démarre en 2005.

Recommandations

Les résultats de la phase 1 et l'analyse des informations recueillies ont débouché sur les recommandations suivantes :

- Promouvoir l'utilisation de l'outil « Société nationale bien préparée » dans la gestion des catastrophes en vue de renforcer les capacités des Sociétés nationales et la mise en œuvre du concept du niveau local au niveau mondial de la Fédération internationale.
- Aider les Sociétés nationales à obtenir de leurs gouvernements la reconnaissance officielle de leurs plans de préparation aux catastrophes et leur intégration au sein des comités nationaux de gestion des catastrophes.
- Encourager les Sociétés nationales à associer secours et développement dans leurs plans d'intervention en cas de catastrophe en prenant en compte les besoins de relèvement et de reconstruction des communautés.
- Faire en sorte que les délégués de la Fédération internationale en charge de la gestion des catastrophes favorisent l'accès et la formation au Système d'information pour la gestion des catastrophes et encouragent la désignation au sein des Sociétés nationales de chargés de liaison pour la mise à jour régulière des informations relatives aux catastrophes.
- Encourager les Sociétés nationales à développer des approches simples, centrées sur l'élément humain, pour avertir les communautés des menaces de catastrophe, ainsi qu'à se doter des technologies de l'information appropriées pour l'alerte anticipée.
- Promouvoir la mise en application par les Sociétés nationales de normes et directives telles que le Code de conduite, les normes Sphère et les Principes et règles régissant les secours en cas de catastrophe.
- Encourager les Sociétés nationales à associer des personnes déplacées et marginalisées à leurs activités et programmes de gestion des catastrophes, de manière à contribuer à la réduction des facteurs de division et au renforcement des facteurs de cohésion au sein des communautés.
- Améliorer la capacité d'intervention d'urgence des Sociétés nationales en les aidant à constituer des stocks de secours dans des endroits stratégiques et/ou à passer des arrangements préalables avec des fournisseurs locaux.
- Aider les Sociétés nationales à renforcer leurs capacités de mobilisation de ressources financières pour constituer des fonds spécifiquement dédiés aux interventions d'urgence.
- Promouvoir parmi les Sociétés nationales une meilleure connaissance du fonctionnement du Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes de la Fédération internationale qui permet d'obtenir des aides en cas de catastrophes de moyenne ou de grande envergure, indépendamment des appels d'urgence. Expliquer également les possibilités de mise à contribution du Fonds pour certaines activités de préparation aux catastrophes.
- Encourager et aider les Sociétés nationales à renforcer leurs capacités de logistique et de transport en cas de catastrophe. Cela peut passer par des arrangements préalables de locations de véhicules auprès de compagnies locales.

- Encourager les Sociétés nationales à plaider plus activement auprès de leurs gouvernements et d'autres instances en faveur de la réduction des risques et de la prévention des catastrophes. C'est particulièrement important dans les pays les moins développés, où la réduction des risques devrait être systématiquement intégrée dans les efforts de développement.
- Encourager les Sociétés nationales à inclure des dispositifs de suivi et d'évaluation dans leurs activités et programmes de préparation aux catastrophes, de manière à ce qu'elles puissent en démontrer plus clairement l'impact.
- Encourager les délégués en charge de la gestion des catastrophes à aider plus activement les Sociétés nationales à remplir leurs questionnaires « Société nationale bien préparée ». Cela contribuerait à promouvoir une plus large participation et à accroître la valeur de l'information.
- Encourager l'utilisation de l'outil « Société nationale bien préparée » dans les zones régionales de planification de la gestion des catastrophes afin de promouvoir l'élaboration de plans d'intervention d'urgence, le développement des capacités et la définition d'orientations stratégiques au niveau régional.
- Encourager les Sociétés nationales à utiliser l'outil « Société nationale bien préparée » afin de mieux comprendre comment elles peuvent se soutenir mutuellement et apprendre les unes des autres, en partageant lorsque c'est possible des ressources humaines et matérielles.
- Encourager les Sociétés nationales participantes et autres donateurs à utiliser l'outil « Société nationale bien préparée » pour documenter leurs décisions de financement et de soutien.
- Encourager les bailleurs de fonds à faire du processus « Société nationale bien préparée » un préalable à l'examen de toute demande de financement et de soutien.
- Mettre en place un mécanisme en vue de pouvoir à l'avenir accéder en ligne aux informations « Société nationale bien préparée ».
- Intégrer l'outil « Safer Access »³ du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et prendre en compte les urgences liées à des situations de conflit dans l'exercice « Société nationale bien préparée » 2005-2007.
- Intégrer l'outil « Société nationale bien préparée » dans le processus global d'évaluation de la gestion des catastrophes de manière à améliorer la liaison avec d'autres outils tels que l'évaluation des besoins d'urgence, l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités, l'évaluation de la santé et du développement organisationnel, ou l'évaluation nationale des risques et des capacités.
- Intégrer l'outil « Société nationale bien préparée » aux plans d'intervention d'urgence et aux objectifs de formation à la gestion des catastrophes des Sociétés nationales.
- S'efforcer d'élaborer des indicateurs qualitatifs pour aider à identifier les éléments les plus essentiels du processus « Société nationale bien préparée ».
- Encourager les Sociétés nationales à créer sous la supervision du coordinateur de la gestion des catastrophes des groupes de volontaires et d'employés en charge du processus « Société nationale bien préparée ».
- Veiller à ce que le secrétaire général soit associé au processus « Société nationale bien préparée » et à ce qu'il signe personnellement le questionnaire de sa Société nationale.

3 - Avec l'appui de la Fédération internationale et de plusieurs Sociétés nationales, le CICR a développé le programme « Safer Access » afin d'aider les Sociétés nationales à garantir autant que possible la sécurité de tout le personnel du Mouvement travaillant dans une situation de conflit.

Chapitre 1 Principaux résultats

Introduction

Les principaux résultats du premier cycle d'évaluations « Société nationale bien préparée » sont présentés de manière globale, de façon à donner une idée des grandes tendances qui se dégagent de l'analyse des questionnaires. Pour plus de clarté, la plupart des informations sont illustrées par des tableaux et des graphiques, afin que le lecteur puisse mieux apprécier similarités et différences. Au total, 134 Sociétés nationales ont répondu au questionnaire. Ce chiffre a servi de base pour établir les pourcentages mentionnés dans le présent rapport. L'annexe 2 fournit la liste par région des Sociétés nationales qui ont répondu au questionnaire.

Ces informations sont ordonnées sous les sept rubriques qui structurent le questionnaire, à savoir :

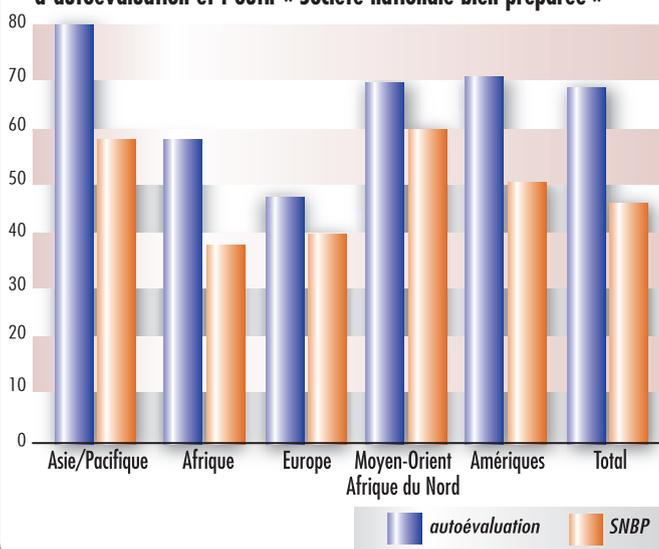
- Politiques et plans de préparation aux catastrophes
- Structure et organisation
- Pertinence
- Ressources humaines
- Ressources financières et matérielles
- Sensibilisation
- Suivi et évaluation

Politiques et plans de préparation aux catastrophes

La préparation aux catastrophes et l'intervention en cas de catastrophe sont deux des domaines d'activité essentiels de la Stratégie 2010. La politique de préparation aux catastrophes de la Fédération internationale stipule que toutes les Sociétés nationales doivent reconnaître la préparation aux catastrophes comme une activité prioritaire, car elle constitue le moyen le plus efficace de limiter l'impact des catastrophes, quelles que soient leur échelle et leur envergure.

Sur les 134 Sociétés nationales qui ont répondu au questionnaire, près de 53 pour cent disposent d'un plan écrit de gestion des catastrophes et 30 pour cent ont entrepris d'en formuler un. En outre, dans 31 pour cent de ces pays, le gouvernement reconnaît le plan de gestion des catastrophes de la Société nationale. Toutefois, 58 pour cent seulement des Sociétés nationales jouent un rôle officiel dans les plans gouvernementaux. L'absence d'un plan écrit est un problème qui doit être traité en priorité dans le cadre de la planification de la préparation aux catastrophes de la Société nationale.

Figure 1.1 Comparaison des résultats relatifs aux plans de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales à travers le questionnaire d'autoévaluation et l'outil « Société nationale bien préparée »



Le questionnaire d'autoévaluation contient deux questions similaires à celles posées dans le questionnaire « Société nationale bien préparée ». Ces questions ont trait aux plans de gestion des catastrophes et à l'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités. La figure 1.1 permet de comparer les réponses respectives. À l'examen, on constate une variation significative entre les deux sources d'information aux niveaux tant régional que global, l'outil « Société nationale bien préparée » fournissant des chiffres inférieurs de 20 pour cent en moyenne à ceux de l'autoévaluation. Cependant, la différence de formulation des questions pourrait constituer un élément d'explication. Dans le questionnaire d'autoévaluation, on demandait si la Société nationale disposait d'un plan pour les catastrophes au niveau national et local; dans le questionnaire « Société nationale bien préparée », on demande si la Société possède un plan *écrit* de préparation aux catastrophes. On peut donc supposer que certaines Sociétés nationales ont à juste titre répondu affirmativement dans le premier cas et négativement dans le second.

Une majorité (68 pour cent) des Sociétés nationales déclarent être officiellement représentées au sein de l'organe national de gestion des catastrophes et 59 pour cent déclarent être dotées d'une politique de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

L'expérience montre qu'il est important pour une Société nationale non seulement de disposer d'un plan pour les catastrophes, mais aussi qu'il soit reconnu par le gouvernement. Il importe également que la Société nationale fasse partie des organes nationaux de coordination de la gestion des catastrophes. Pour ce faire, il est indispensable qu'elle discute avec les autorités des fonctions qui pourraient lui être confiées. On observe une tendance au renforcement de la collaboration avec les gouvernements en matière de gestion des catastrophes, mais il convient de fournir un appui aux 30 pour cent de Sociétés nationales au sein desquelles ce domaine d'activité est en plein développement.

Une gestion globale et intégrée des catastrophes inclut aussi bien la réduction des risques et la préparation, que les secours d'urgence et le relèvement. La préparation en prévision des interventions en cas de catastrophe existe parmi 58 pour cent des Sociétés nationales et l'intervention en cas de catastrophe fait partie du plan de préparation aux catastrophes de 56 pour cent des Sociétés nationales. En revanche, la reconstruction et le relèvement sont moins bien lotis, avec des pourcentages de 30 et, respectivement, 22 pour cent.

Analyse

Les Sociétés nationales peuvent être appelées à intervenir dans le cadre d'un autre type d'urgence : les situations de conflit. Le CICR et la Fédération internationale ont traité de cette question en 2005 dans le cadre d'une approche unifiée de la gestion des crises. Le programme « Safer Access » du CICR est actuellement en phase de test et il est prévu de l'intégrer ultérieurement dans les outils de gestion des catastrophes de la Fédération internationale. Les principes de base de « Safer Access » ont également été inclus dans le cycle d'évaluations 2005-2007 du processus « Société nationale bien préparée ».

En Europe, le Pacte de Stabilité⁴, une initiative de gouvernements et de Sociétés nationales de l'Europe du Sud-Est, a contribué à la mise en place d'une gestion plus efficace et mieux coordonnée des catastrophes au niveau régional. Cette expérience est riche d'enseignements dont certains pourraient utilement être mis à profit. Le Système d'information pour la gestion des catastrophes⁵ et FedNet⁶ proposent des modèles d'accord qui peuvent aider les Sociétés nationales à négocier des projets de coopération officiels avec leurs partenaires.

4 - Le Pacte de Stabilité regroupe des services gouvernementaux de l'Europe du Sud-Est en charge de la prévention des catastrophes. Les Sociétés nationales de la région sont associées à ce dispositif d'urgence. (<http://www.stabilitypact.org/>)

5 - Le Système d'information pour la gestion des catastrophes (Disaster Management Information System – DMIS) de la Fédération internationale est un outil informatique à accès réservé spécifiquement dédié à la préparation et à l'intervention en cas de catastrophe. Il est administré par le secrétariat à Genève au nom des Sociétés nationales. (<http://www.ifrc.org/jfr/what/disasters/>)

6 - FedNet est le site Intranet à accès réservé de la Fédération internationale. Il a pour but de promouvoir les échanges de connaissances parmi les Sociétés nationales. Le département de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe l'utilise pour diffuser des informations et les leçons issues de l'expérience. (<http://fednet.ifrc.org>)

Figure 1.2 Proportion de Sociétés nationales dotées d'une politique de préparation aux catastrophes

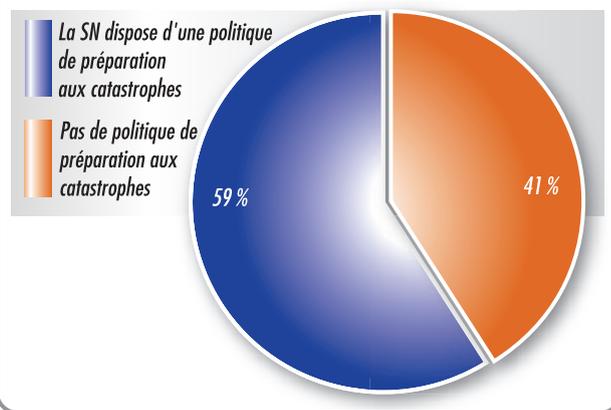


Figure 1.3 Politiques et plans de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales et leur reconnaissance par les gouvernements

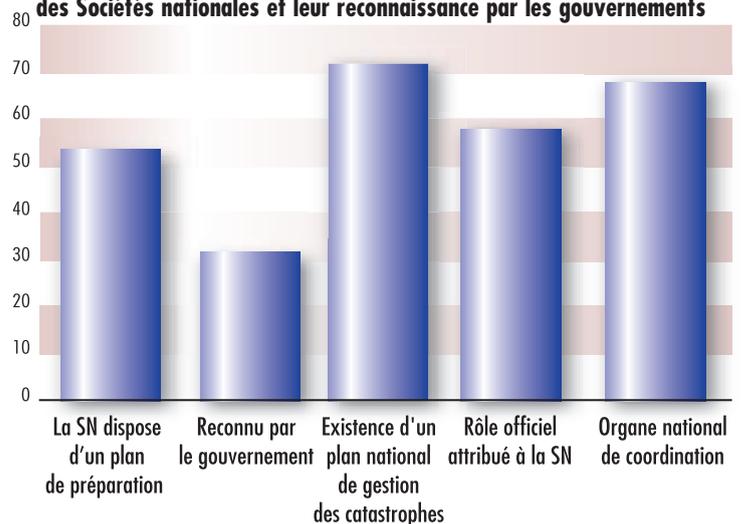
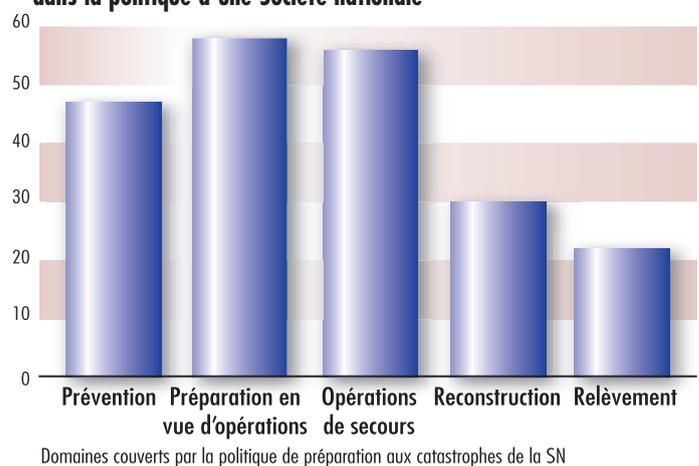


Figure 1.4 Cinq aspects de la préparation aux catastrophes inclus dans la politique d'une Société nationale



Diverses initiatives de Sociétés nationales qui ont invité des services gouvernementaux à participer à leurs réunions régionales ont débouché sur l'élaboration et la mise en œuvre d'activités conjointes. C'est le cas, par exemple, des réunions régionales sur la gestion des catastrophes en Asie du Sud et du processus de formation à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités qui rassemble les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les bureaux nationaux de la gestion des catastrophes dans les Caraïbes. Dans la région du Pacifique, les Sociétés nationales ont travaillé avec la « *South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC)* », une initiative qui s'est avérée très utile et qui mériterait d'être développée.

Dans le cadre de leurs réunions, les coordinateurs de la gestion des catastrophes ont encouragé la Fédération internationale à renforcer ses liens avec d'autres organisations internationales, aux niveaux tant mondial que régional. Les relations avec, par exemple, la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) des Nations unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) peuvent aider les Sociétés nationales à développer de leur côté des partenariats internationaux en vue d'améliorer la planification en prévision des catastrophes.

Figure 1.5 Sociétés nationales dotées d'un chargé de liaison pour la préparation aux catastrophes et d'un mécanisme de coordination avec d'autres départements

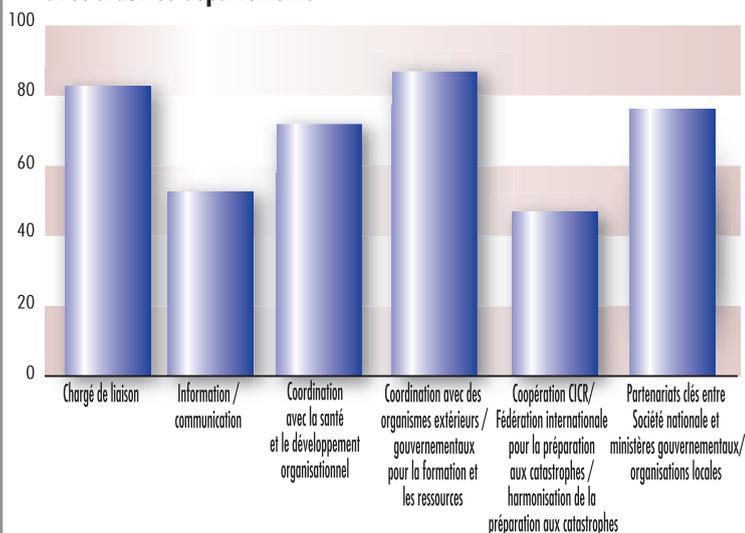
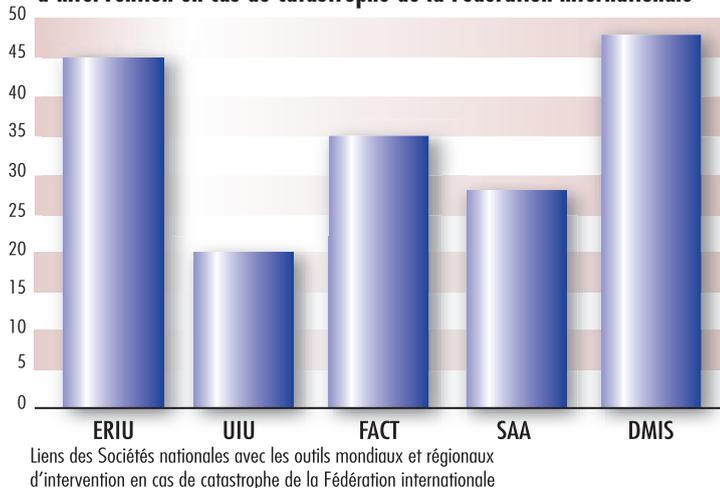


Figure 1.6 Sociétés nationales associées aux outils mondiaux et régionaux d'intervention en cas de catastrophe de la Fédération internationale



Parmi les autres possibilités à explorer et développer dans ce domaine, il faut mentionner les partenariats avec le Centre international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le changement climatique et la préparation aux catastrophes, basé aux Pays-Bas, et avec le Consortium ProVentio⁷. En décembre 2003, les Sociétés nationales se sont engagées, dans le cadre de la 28^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à réduire les risques de catastrophes en invitant le secrétariat de la Fédération internationale à renforcer son appui dans ce domaine, y compris durant la phase de relèvement qui suit une catastrophe. Cet engagement a été réaffirmé lors de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes tenue en 2005 à Kobe, au Japon.

Structure et organisation

La politique de préparation aux catastrophes de la Fédération internationale préconise, entre autres, le renforcement des structures organisationnelles aux niveaux international, national et local ainsi que l'amélioration de la coordination. Le siège de 82 pour cent des Sociétés nationales compte un département ou un chargé de liaison responsable de la coordination des activités de préparation aux catastrophes, et 72 pour cent des Sociétés nationales font état de mécanismes de coordination entre la préparation aux catastrophes et la santé ou d'autres programmes.

Une nette majorité des Sociétés nationales (77 pour cent) indique avoir établi des partenariats clés avec des ministères gouvernementaux ou des organisations locales, et 87 pour cent coordonnent étroitement leurs activités de formation et leurs ressources avec d'autres organisations et agences gouvernementales.

S'agissant des liens avec les mécanismes de la Fédération internationale, l'examen des réponses révèle que 45 pour cent des Sociétés nationales participent aux activités des

7 - Le Consortium ProVentio est une coalition mondiale de gouvernements, d'organisations internationales, d'instituts de recherche et de partenaires du secteur privé et de la société civile vouée à l'amélioration de la sécurité des communautés vulnérables et à la réduction de l'impact des catastrophes dans les pays en développement. (<http://www.proventionconsortium.org>)

équipes régionales d'intervention d'urgence, 35 pour cent à celles des équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain et 20 pour cent à des missions d'unités d'intervention d'urgence.

La réduction des risques englobe des activités de préparation et des mécanismes variés. À cet égard, 48 pour cent des Sociétés nationales déclarent être reliées au Système d'information pour la gestion des catastrophes de la Fédération internationale, mais 28 pour cent seulement indiquent être associées à un système d'alerte anticipée.

Encadré 1.1 Alerte anticipée lors des glissements de terrain au Costa Rica

Les systèmes d'alerte anticipée aident les communautés à limiter l'impact des catastrophes.

En 2002, des glissements de terrain causés par des pluies torrentielles et des inondations ont fait 7 morts et détruit 17 maisons à Orosi de Cartago. Suite à cette catastrophe, la Croix-Rouge costaricienne a mis en place un système d'alerte anticipée centré sur l'élément humain. Le projet comprend la formation de volontaires parmi les communautés locales et la création de comités communautaires.

L'implantation locale unique de la Croix-Rouge a eu pour effet de susciter un accueil enthousiaste de la part des enseignants, des parents, des enfants et des institutions communautaires vis-à-vis de cette initiative. Les communautés ont pu tester le dispositif d'alerte anticipée et juger de ses avantages.

En 2003, de nouveaux glissements de terrain et inondations se sont produits, mais, cette fois, les villageois savaient comment réagir et l'impact a été nettement moins dramatique. Devant le succès de ce projet, la Société nationale a décidé d'inclure des activités de prévention dans la phase de relèvement de ses opérations traditionnelles de secours en cas de catastrophe.

Encadré 1.2 Systèmes d'alerte anticipée en Asie

Quelques exemples intéressants de systèmes d'alerte anticipée en Asie:

- Projet de référence des inondations, Prey Veng, Cambodge
- Programme de préparation aux cyclones, Cox's Bazaar, Bangladesh
- Alertes et avertissements exigibles de volcans, Mount Mayon, Philippines
- Programme de préparation et d'alerte de tremblements de terre, Ratnapura, Sri Lanka
- Système basé sur le comportement des animaux, province d'Anhui, Chine

Quelques cas où les systèmes d'alerte anticipée ont permis d'évacuer en sécurité les populations menacées:

- Pondicherry, Inde (2004)
- Dong Thap, Viet Nam (2000)
- Chine (1988)

On s'accorde à penser que des systèmes d'alerte anticipée efficaces auraient permis de sauver de nombreuses vies humaines lors de la récente tragédie du tsunami (2004-2005). Les Sociétés nationales seront encouragées à s'engager dans les systèmes d'alerte centrés sur la participation des communautés locales qui seront développés dans le cadre des programmes de relèvement à long terme et autres initiatives Croix-Rouge et Croissant-Rouge de sensibilisation et de préparation aux catastrophes.

Pertinence

La politique de préparation aux catastrophes de la Fédération internationale vise à identifier les personnes, communautés et foyers les plus exposés. La pertinence en matière de préparation consiste dans le degré d'adéquation des plans de la Société nationale avec les risques menaçant la communauté. C'est pourquoi cette section s'intéresse à la participation communautaire dans les programmes de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales. L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités est le principal outil d'évaluation de la préparation utilisé par la Fédération internationale et les Sociétés nationales qu'elle soutient. L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités participatives associe les communautés locales au processus d'identification des risques, et les mesures de réduction des risques et de prévention ainsi identifiées servent à orienter l'action de la Société nationale.

Figure 1.7 Nombre de Sociétés nationales qui ont évalué leur vulnérabilité et leurs capacités au moyen du questionnaire d'autoévaluation et au moyen de l'outil « Société nationale bien préparée »

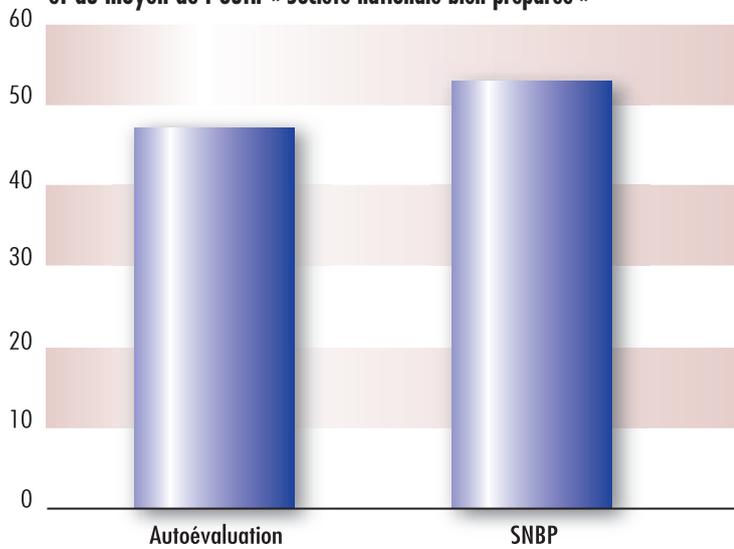


Figure 1.8 Activités communautaires des Sociétés nationales

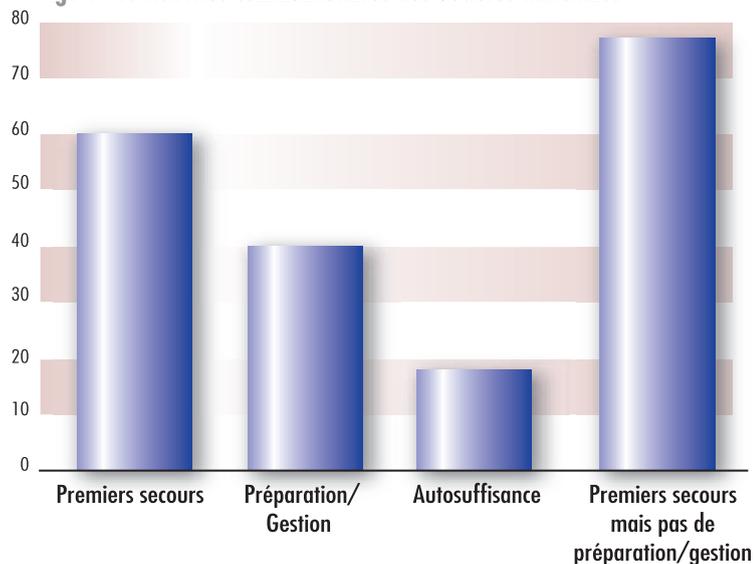
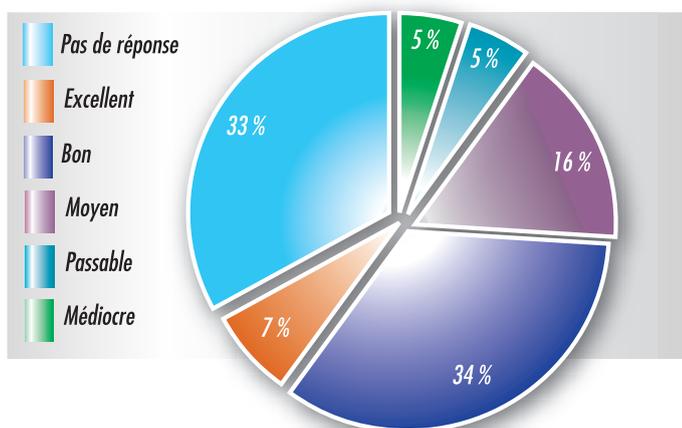


Figure 1.9 Degré d'utilisation du Code de conduite par les Sociétés nationales



L'examen des résultats révèle que 77 pour cent des Sociétés nationales s'emploient activement à renforcer les capacités locales et à réduire la vulnérabilité. Un peu plus de la moitié (53 pour cent) a procédé à une évaluation de la vulnérabilité et des capacités, l'échelle de ces activités allant de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités nationales aux évaluations rurales participatives intégrées dans la plupart des programmes communautaires.

Comparaison des réponses relatives à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités avec les résultats du questionnaire d'autoévaluation

Afin de dégager un tableau d'ensemble, les réponses relatives à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités dans le questionnaire d'autoévaluation de la Société nationale et dans l'enquête « Société nationale bien préparée » sont ici mises en perspective. On observe des variations notables dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amériques et Asie/Pacifique, où le nombre de Sociétés nationales déclarant avoir effectué une évaluation de la vulnérabilité et des capacités est sensiblement plus élevé dans le cadre du processus « Société nationale bien préparée » que dans le questionnaire d'autoévaluation.

Là encore, les différences s'expliquent en bonne partie par la formulation de la question. Dans l'autoévaluation, on demandait à la Société nationale si elle avait procédé à une évaluation de la vulnérabilité et des capacités ; dans le questionnaire « Sociétés nationales bien préparées », on demande si la Société nationale fonde ses activités de préparation aux catastrophes sur une évaluation de la vulnérabilité et des capacités. S'ajoute à cela le fait que, dans le questionnaire d'autoévaluation, on prenait en compte une période de trois ans.

Travailler avec la communauté

Au total, 79 pour cent des Sociétés nationales mènent des activités communautaires fondées sur les besoins locaux, activités qui contribuent à renforcer les stratégies locales d'adaptation. Cela va des programmes de premiers secours aux évaluations rurales participatives en passant par les programmes de préparation, de gestion des catastrophes et de promotion de l'autosuffisance.

Qualité et redevabilité

S'agissant de l'adhésion au Code de conduite dans le cadre des programmes de préparation aux catastrophes, 67 pour cent des Sociétés nationales considèrent leur niveau comme moyen à excellent. Toutefois, 33 pour cent n'ont pas répondu à cette question.

De même, 31 pour cent ne répondent pas à la question relative à l'application des normes Sphère. Cependant, 49 pour cent déclarent s'appliquer à se conformer à ces normes dans leurs plans de préparation aux catastrophes.

Analyse

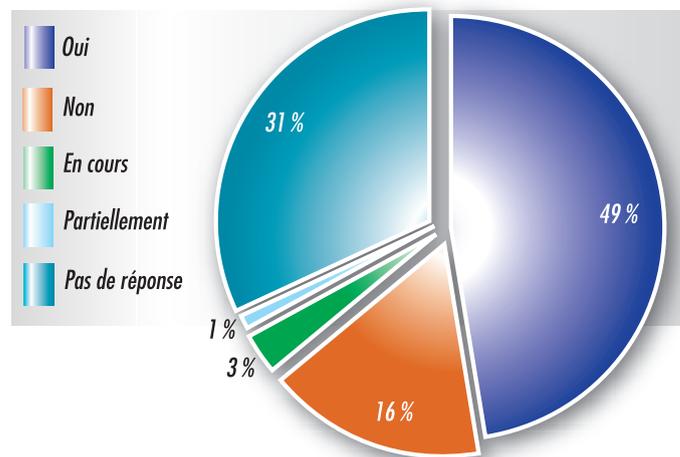
Parmi les raisons invoquées par les 37 pour cent de Sociétés nationales déclarant n'avoir pas conduit d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités figurent le manque de compétences, de ressources humaines ou financières; certaines indiquent que leurs gouvernements se chargent de ce type d'enquête. Les réponses concordent avec celles données dans le cadre de l'autoévaluation.

En 2003, une enquête portant sur l'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités au sein de la Fédération internationale avait fait ressortir la nécessité d'une plus grande clarté dans les modalités d'application. Toutefois, elle avait également établi que l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités constitue un précieux outil d'apprentissage qui permet aux communautés locales d'identifier les risques auxquels elles sont exposées et de mesurer leur vulnérabilité. Sur la base des conclusions des villageois engagés dans ce

processus, on peut ensuite mettre en œuvre des projets propres à renforcer les capacités locales. Les cours de « formation de formateurs » à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités conduits en 2004 par la Fédération internationale ont confirmé la nécessité d'une clarification des modalités d'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités.

L'évaluation de 2003 a également mis en évidence des améliorations potentielles, comme la simplification de l'objectif et de la conception des évaluations de la vulnérabilité et des capacités destinées à identifier les risques locaux. Dans son plan général pour 2005-2006, le département de la Fédération internationale en charge de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe s'est appliqué à réviser en conséquence ses directives de mise en œuvre et a créé une « boîte à outils » comprenant des explications simplifiées sur l'analyse des données ainsi que sur la manière de convertir les recommandations en projets et de mesurer l'impact de ces derniers.

Figure 1.10 Les Sociétés nationales et les normes Sphère



Encadré 1.3 L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités améliore l'approvisionnement en eau et limite les inondations

L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités communautaires réalisée dans les Îles Salomon a débouché sur des projets élaborés par les communautés elles-mêmes. Les habitants d'un village ont décidé de dégager un cours d'eau dont le lit était obstrué et d'améliorer le drainage.

Une fois ce travail effectué, ils ont constaté une diminution notable des inondations dans leur communauté et observé que les poches d'eau stagnante créées par l'absence de drainage avaient disparu. De ce fait, la présence des moustiques a également baissé et on s'attend à ce que les cliniques locales enregistrent un recul du paludisme dans la région d'ici la fin 2005.

Pour que la gestion des catastrophes soit efficace, la préparation et l'intervention doivent être enracinées au sein des communautés locales. Lorsque les gens sont conscients des dangers qui les menacent, ils sont davantage aptes à réduire leur propre vulnérabilité et à limiter l'impact des catastrophes. La Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a approuvé en 2003 la priorité donnée à la réduction des risques et confirmé l'importance de la participation des communautés à cet effort à travers une série de recommandations.

Une communauté préparée à faire face à des crises peut en limiter le coût tant financier qu'humain. Lorsque se produit une catastrophe, les membres de la communauté affectée sont les premiers à intervenir, ainsi qu'on a pu le voir, par exemple, lors des inondations de 2000 et 2001 au Mozambique, où 96 pour cent des personnes secourues l'ont été par leurs voisins. Cela milite en faveur du principe de la Stratégie 2010 selon lequel la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent impérativement prendre en compte la vulnérabilité et les capacités locales et mettre à profit les aptitudes des personnes vulnérables, y compris celles qui ont survécu à une catastrophe.

En 2002, par exemple, quand le cyclone Zoé a frappé les Îles Salomon, on avait craint un bilan humain extrêmement lourd. Mais la population locale avait mis en œuvre ses mécanismes d'adaptation traditionnels en évacuant le secteur et en se réfugiant dans une grotte, si bien qu'aucun décès n'avait été enregistré.

Les exemples abondent d'initiatives communautaires bénéfiques pour les populations locales, à commencer par certains programmes de la Croix-Rouge philippine et de la Croix-Rouge du Népal, sans parler du programme de préparation aux cyclones du Croissant-Rouge du Bangladesh. Au Moyen-Orient, également, des programmes communautaires de préparation aux catastrophes et des volontaires formés aux services de santé de base ont eu un impact notable en termes d'assistance et de réduction des risques.

Ressources humaines

Comme le soulignait le *rapport sur l'autoévaluation des Sociétés nationales 2001-2002*, l'existence d'une politique spécifiquement dédiée au recrutement et à la formation des volontaires constitue l'une des caractéristiques d'une Société nationale qui fonctionne bien. Les principes essentiels en sont énoncés dans la politique de la Fédération internationale relative au volontariat.

Sur les 78 pour cent de Sociétés nationales qui déclarent recruter des volontaires pour leurs activités de préparation et d'intervention en cas de catastrophe, plus de 62 pour cent testent régulièrement leurs capacités. Il convient de noter toutefois que 16 pour cent des Sociétés nationales n'ont pas répondu à cette question.

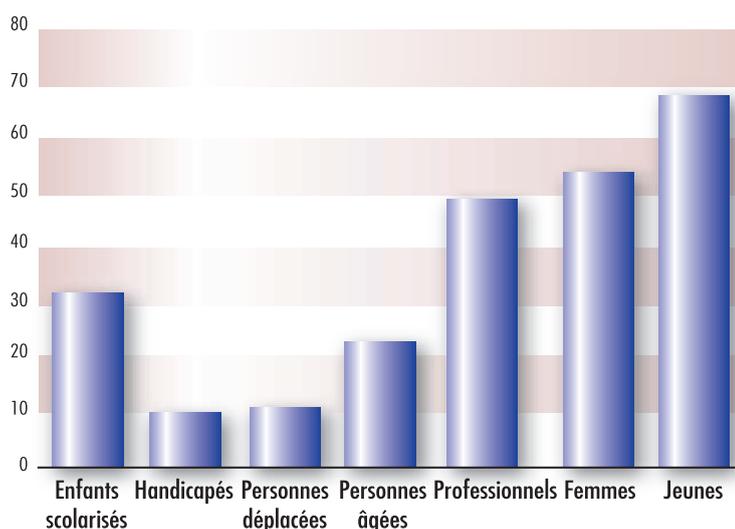
Encadré 1.4 Préparation communautaire en Syrie

Avec le concours de la protection civile et du ministère de la Santé, le Croissant-Rouge arabe syrien a créé des équipes de volontaires formés à la préparation communautaire en prévision des catastrophes et aux soins de santé de base, capables d'intervenir efficacement en temps de crise et d'optimiser la contribution des autorités locales.

En 2002, lors de l'effondrement du barrage de Zaizon, les volontaires des sections de Hama et Edlib ont fait la démonstration de leurs capacités en secourant très rapidement les communautés inondées. Ils ont procédé à une évaluation des besoins et distribué des articles de première nécessité tels que tentes, couvertures et nourriture. Ils ont également aidé à installer le premier camp d'accueil pour les sinistrés qui avaient perdu leur maison dans la catastrophe. Dans les centres d'hébergement provisoire, ils ont assuré des services de premiers secours et d'éducation à la santé, veillé à l'entretien des sites et à la salubrité de l'environnement.

L'efficacité du travail accompli par les volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien a favorablement impressionné tant les communautés locales que le gouvernement.

Figure 1.11 Origine des volontaires des Sociétés nationales



Les principaux groupes parmi lesquels les Sociétés nationales recrutent leurs volontaires pour les programmes de préparation aux catastrophes sont les suivants : jeunes (68 pour cent) ; femmes (54 pour cent) ; professionnels (49 pour cent) ; enfants en âge de scolarité (32 pour cent) ; personnes âgées (23 pour cent). Environ 11 pour cent des volontaires sont recrutés parmi les personnes déplacées et 10 pour cent parmi les personnes handicapées.

Analyse

La Stratégie 2010 appelle à une représentation accrue de volontaires appartenant à des secteurs variés de la population et la politique de la Fédération internationale relative au volontariat recommande que les Sociétés nationales assurent une formation à leurs volontaires.

Les réponses au questionnaire « Société nationale bien préparée » indiquent que les Sociétés nationales recrutent activement des volontaires parmi différents groupes de la communauté tels que les personnes handicapées, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les enfants en passant par les professionnels et les personnes déplacées.

Comme le montre la figure 1.11, 11 pour cent des volontaires recrutés par les Sociétés nationales sont issus de populations déplacées. C'est un pourcentage relativement élevé, sachant que le nombre total de personnes déplacées en 2004 était estimé à un peu plus de 11 millions (*Rapport sur les catastrophes dans le monde 2004*). D'après l'édition précédente de ce même *Rapport* (2003), le nombre de migrants était beaucoup plus élevé encore (175 millions). Les Sociétés nationales devraient encourager aussi bien les migrants que les personnes déplacées – quelle que puisse être la durée de leur séjour dans le pays – à s'engager en tant que volontaires dans les activités locales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge. Certaines (par exemple, la Croix-Rouge espagnole) ont mis en place des programmes spécialement destinés à aider ces groupes à s'intégrer au sein de leur nouvelle communauté.

Ressources financières et matérielles

L'aptitude des Sociétés nationales à répondre efficacement à des crises est tributaire de l'existence d'un fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe et de leur capacité à mobiliser des fonds supplémentaires pour garantir la continuité de leur action.

Les réponses au questionnaire « Société nationale bien préparée » indiquent que 49 pour cent des Sociétés nationales disposent d'un fonds d'urgence pour les secours en cas de catastrophe, mais 46 pour cent en sont dépourvues. S'agissant de la capacité de mobilisation de fonds, 4 pour 100 seulement des Sociétés nationales la qualifient d'*excellente*, 15 pour cent de *bonne*, 36 pour cent de *moyenne*, et 19 pour cent de *médiocre*. Globalement, elles sont donc environ 74 pour cent à jouir d'une capacité quelconque de mobilisation de fonds.

Un élément important de la préparation en prévision des catastrophes réside dans la disponibilité d'articles de secours susceptibles d'être rapidement distribués, ce qui suppose dans la plupart des cas l'existence d'entrepôts bien approvisionnés, bien gérés et stratégiquement localisés. La moitié des Sociétés nationales indiquent disposer de réserves d'urgence dans des endroits stratégiques (voir fig. 1.13). La plupart déclarent disposer de moyens matériels, mais ceux-ci varient grandement d'une Société à l'autre (voir fig. 1.14).

Figure 1.12 Sociétés nationales dotées de fonds d'urgence et de capacités de collecte de fonds

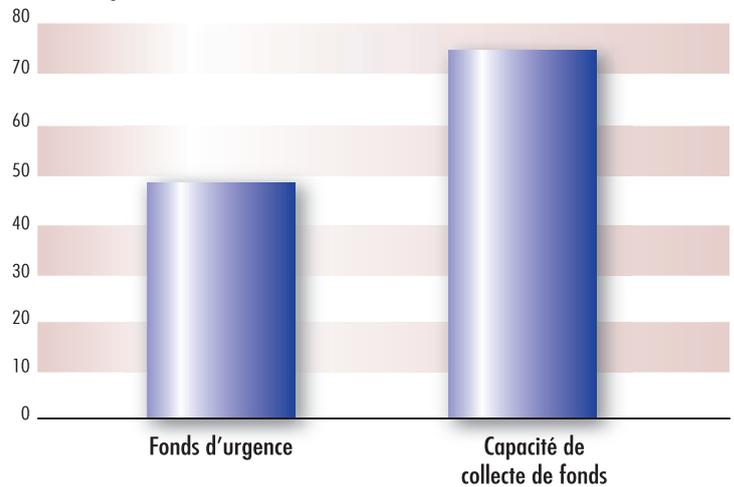


Figure 1.13 Sociétés nationales disposant de stocks d'urgence stratégiquement prépositionnés

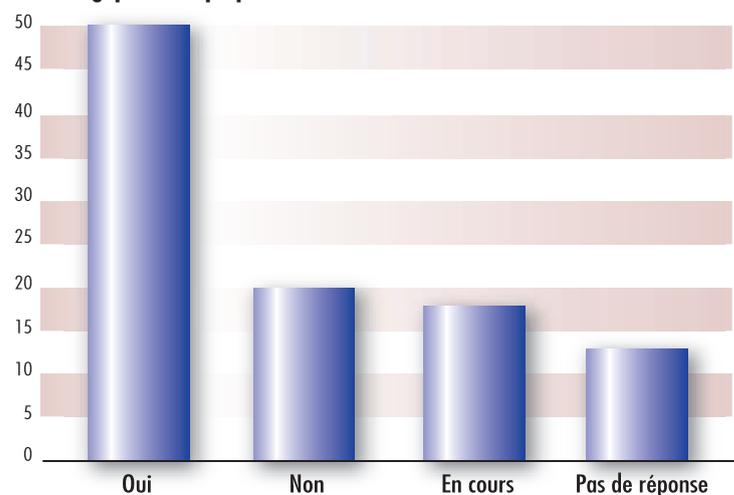
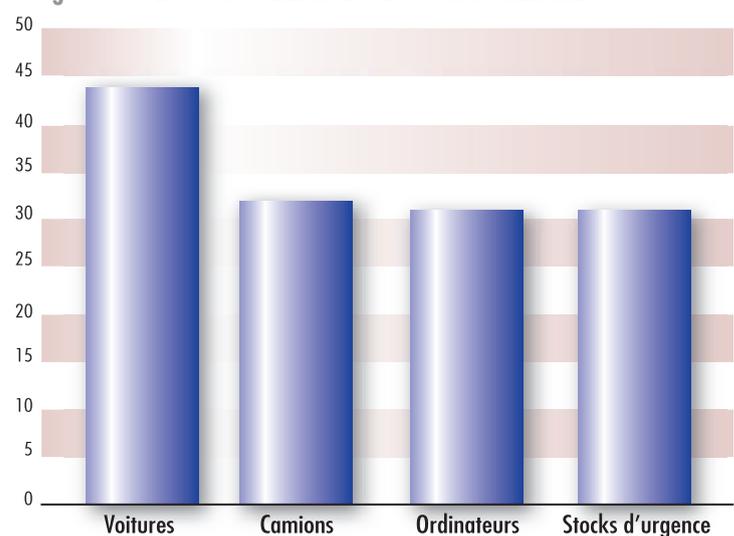


Figure 1.14 Ressources matérielles des Sociétés nationales



Analyse

D'après les *Caractéristiques d'une Société nationale qui fonctionne bien* (voir Annexe 4), les Sociétés nationales devraient diversifier leurs sources de financement afin de protéger leur indépendance, de limiter les risques d'être tributaires d'un nombre trop réduit de donateurs et de garantir des normes éthiques élevées. Un des résultats attendus de la Stratégie 2010 réside dans la capacité à déterminer la diversité et la stabilité des financements à long terme. Dans le même ordre d'idées, un des objectifs de la Stratégie 2010 en matière de préparation aux catastrophes est de développer des mécanismes efficaces de réponse aux crises. Cela comporte de se doter de ressources financières et matérielles adéquates.

S'agissant des stocks et approvisionnements, le fait que les Sociétés nationales disposent de réserves d'urgence dans des endroits stratégiques n'est qu'un élément de la logistique requise pour une réponse efficace. Encore faut-il que les stocks soient correctement gérés, en faisant attention aux dates de péremption, en veillant au réapprovisionnement et aux températures de stockage, en particulier pour les médicaments qui réclament une réfrigération permanente.

Certaines Sociétés nationales importantes et expérimentées, comme, par exemple, la Société du Croissant-Rouge de la République islamique de l'Iran et la Société du Croissant-Rouge turc, sont déjà dotées de systèmes très performants de gestion des approvisionnements de secours et emploient du personnel hautement qualifié dans ce domaine particulier. D'autres, moins importantes et moins exposées aux catastrophes de grande ampleur, peuvent ne pas avoir besoin de dispositifs aussi élaborés.

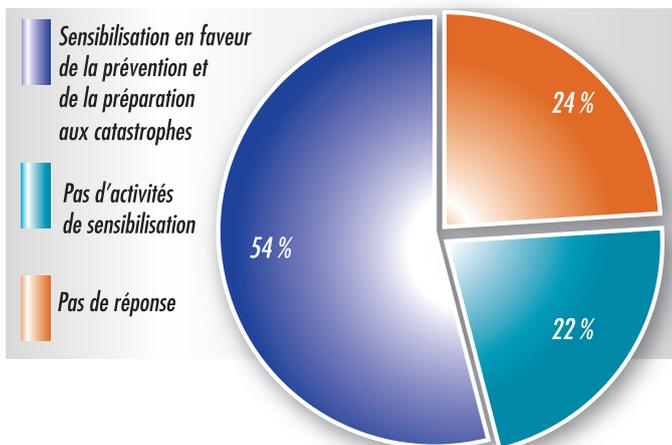
Le principe essentiel consiste pour toute Société nationale à être en mesure de mobiliser les secours nécessaires en quantités suffisantes et en temps voulu, plutôt que de constituer des stocks très coûteux sans être assurée de disposer des moyens logistiques nécessaires pour les gérer. Mieux vaut, dans certains cas, passer des accords avec des fournisseurs locaux et avec des Sociétés nationales partenaires, de manière à pouvoir disposer rapidement, lorsque c'est nécessaire, d'articles détenus et stockés par ces derniers.

Toutefois, dans certaines régions écartées comme, par exemple, les États insulaires du Pacifique, il peut s'avérer indispensable de stocker certains secours essentiels, en raison des délais qu'entraînerait leur expédition depuis des endroits nécessairement très distants. Dans cette région, précisément, une solution consistant à prépositionner des conteneurs renfermant des articles de première nécessité a été mise en œuvre avec le concours de la Société de la Croix-Rouge du Japon. Ce projet a donné d'excellents résultats, mais il a aussi confirmé que la bonne gestion des stocks est aussi importante que leur disponibilité.

Sensibilisation

Les réponses indiquent que 54 pour cent des Sociétés nationales mènent des actions de sensibilisation en faveur de mesures de prévention et de préparation aux catastrophes.

Figure 1.15 Sociétés nationales engagées dans des efforts de sensibilisation de leur gouvernement en faveur de la prévention et de la préparation aux catastrophes



Analyse

La Stratégie 2010 appelle la Fédération internationale et les Sociétés nationales à se montrer plus actives en matière de sensibilisation. En 2003, la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a insisté sur la nécessité d'ancrer les efforts de réduction des risques de catastrophes au sein des communautés concernées et appelé les gouvernements à agir dans ce sens. Le *Rapport sur les catastrophes dans le monde 2004*, qui mettait l'accent sur la résistance communautaire, engageait les responsables de l'élaboration des politiques et de la planification à plaider pour l'intégration de mesures de réduction des risques dans les plans de développement.

La Stratégie 2010 définit la sensibilisation comme le fait de plaider en faveur d'une cause. Cela comporte de définir des objectifs prioritaires, de cibler le groupe approprié et de déterminer comment les messages clés

d'une organisation devraient être transmis. Les résultats attendus de la Stratégie 2010 incluent l'évaluation de l'impact du renforcement des efforts de sensibilisation.

Les priorités de la Fédération internationale en matière de sensibilisation touchent à des éléments qui peuvent être regroupés sous le thème général de la vulnérabilité, comme la préparation aux catastrophes, le renforcement des capacités locales et le volontariat. Elles supposent de s'employer activement à identifier les problèmes à mettre en avant, à influencer sur les décisions et à promouvoir ces problèmes auprès des gouvernements et autres instances concernées par la gestion des catastrophes.

La 28^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a appelé à limiter l'impact des catastrophes grâce à des mesures de réduction des risques et à l'amélioration des mécanismes de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. Dans cette perspective, la Fédération internationale était invitée à soutenir le renforcement des capacités des Sociétés nationales dans ce domaine à travers des échanges d'informations sur les meilleures pratiques, des efforts de mobilisation de ressources et des activités de sensibilisation auprès des gouvernements et autres instances internationales, régionales et nationales concernées, y compris le secteur privé.

Suivi et évaluation

Le questionnaire « Société nationale bien préparée » révèle que 69 pour cent des Sociétés nationales produisent des rapports pour informer leurs donateurs de leurs activités. Toutefois, 39 pour cent seulement assurent une supervision des programmes de préparation et moins encore (26 pour cent) évaluent et passent en revue ces mêmes activités. Beaucoup de Sociétés nationales n'ont pas répondu du tout aux questions posées dans cette section.

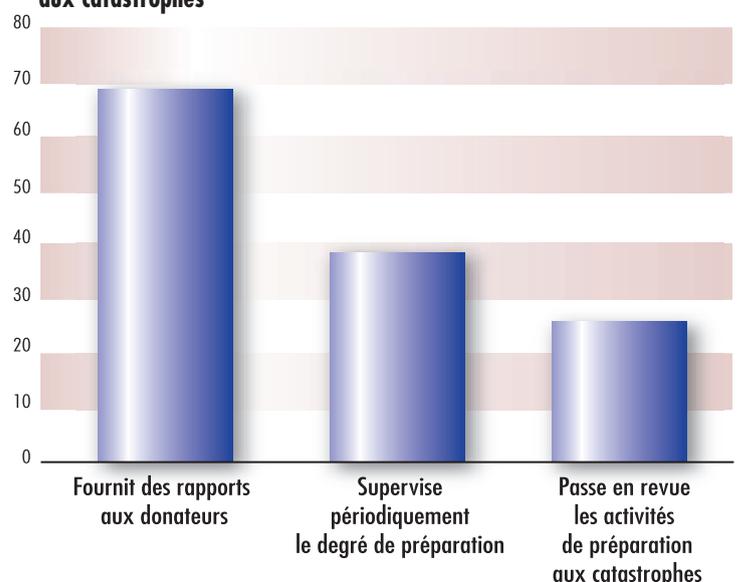
Analyse

La Stratégie 2010 prévoit qu'un « système d'évaluation applicable à l'ensemble de la Fédération internationale et comprenant une autoévaluation et une évaluation par des pairs sera mis en place pour mesurer les progrès accomplis dans les quatre domaines essentiels et intégrer l'expérience acquise dans la préparation des programmes futurs ».

Si la supervision est une fonction continue comportant la collecte systématique de données liées à des indicateurs spécifiques pour tenir la direction et autres parties intéressées au courant de l'évolution d'un programme et de l'utilisation des fonds, l'évaluation consiste dans l'appréciation systématique et objective d'un programme ou d'un projet en cours ou terminé. L'évaluation a pour but de déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs ainsi que d'établir l'efficacité, la performance, l'impact et la viabilité de l'activité.

L'évaluation a été introduite en tant que fonction au secrétariat de la Fédération internationale en 2000. L'objectif était de répondre à des exigences de redevabilité et de faciliter la prise en compte des expériences collectives de la Fédération internationale et des Sociétés nationales.

Figure 1.16 Sociétés nationales assurant une information, un suivi et une évaluation en relation avec leurs activités de préparation aux catastrophes



Chapitre 2 Comment l'autoévaluation « Société nationale bien préparée » a été utilisée sur le terrain

Introduction

L'autoévaluation « Société nationale bien préparée » a été conçue comme un outil pour les Sociétés nationales, plutôt que comme un mécanisme global de supervision. Elle a été lancée initialement sous la forme d'une liste de contrôle de deux pages intitulée *Caractéristiques d'une Société nationale bien préparée* (voir Annexe 4). Le présent chapitre a pour but d'établir comment elle a été utilisée au cours des trois dernières années, au niveau national par diverses Sociétés nationales, et au niveau régional et mondial.

Au niveau mondial

Les résultats du processus « Société nationale bien préparée » ont été analysés en regard des principaux thèmes des appels régionaux pour la gestion des catastrophes en 2004 et 2005. Les informations fournies par les Sociétés nationales ont également permis d'apprécier la qualité des activités.

La comparaison a révélé, au niveau mondial, une corrélation moyenne de 83 pour cent entre les appels régionaux et les objectifs de l'appel global pour la gestion des catastrophes en 2004. Des éléments régionaux et subrégionaux des appels annuels ont été mis en parallèle avec les conclusions du questionnaire « Société nationale bien préparée ». L'objectif était d'analyser la programmation respective de chaque appel régional, puis de comparer les résultats aux besoins identifiés à travers les tendances dégagées par les réponses au questionnaire « Société nationale bien préparée » émanant des Sociétés nationales de la région concernée. Le tableau 2.1 exprime les pourcentages de corrélation obtenus.

Tableau 2.1 Analyse comparée de la corrélation entre les résultats de l'enquête « Société nationale bien préparée » et le contenu de l'appel annuel 2004-2005

| Régions/Sous-régions | Pourcentage de la corrélation entre les résultats SNBP et les objectifs des appels régionaux 2004 |
|--|---|
| Europe (à l'exclusion de l'Europe occidentale) | 66 pour cent |
| Asie du Sud-Est | 66 pour cent |
| Amérique centrale | 100 pour cent |
| Amérique du Sud | 92 pour cent |
| Caraiïbes | 100 pour cent |
| Moyen-Orient et Afrique du Nord | 75 pour cent |

L'information « Société nationale bien préparée » a également été utilisée au niveau international dans le cadre de catastrophes à grande échelle. Elle peut procurer de précieuses indications anticipées sur la préparation et les capacités d'intervention des Sociétés nationales concernées. Le soutien aux opérations dans le cadre de catastrophes majeures réclame des informations opportunes pour permettre une

planification adéquate de la réponse. Par exemple, l'information « Société nationale bien préparée » a été mise à profit lors du tsunami de 2004 qui a affecté de nombreux pays de l'océan Indien.

De même, à la suite des inondations qui ont frappé la Namibie en avril 2004, le département en charge de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe a pu se servir des informations relatives à la Namibie et aux pays voisins recueillies grâce au questionnaire « Société nationale bien préparée » pour planifier l'opération d'urgence. Cette expérience a fourni un bon exemple de la manière dont l'outil « Société nationale bien préparée » peut offrir une source essentielle d'information et aider à identifier les problèmes les plus pressants à prendre en compte en temps de crise.

Les résultats de l'analyse des réponses au niveau mondial ont été communiqués aux délégations et aux départements régionaux afin de faciliter leurs processus de planification en 2004-2005. L'analyse « Société nationale bien préparée » est répercutée parmi les Sociétés nationales par les soins des délégués en charge de la gestion des catastrophes sur le terrain.

Au niveau régional

Au niveau régional, l'analyse « Société nationale bien préparée » a été utilisée pour planifier les appels et garantir que le soutien fourni est conforme aux priorités.

Dans certaines régions, plusieurs Sociétés nationales ont utilisé conjointement l'outil dans le cadre de réunions régionales de planification de la gestion des catastrophes et de formulation de plans d'intervention d'urgence. Dans d'autres, comme dans les Amériques, l'outil « Société nationale bien préparée » a servi de cadre de référence pour formuler des plans stratégiques régionaux. Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, il a été utilisé pour évaluer et soutenir les processus de planification de la gestion des catastrophes. Il a également été employé parmi les groupes de travail des Sociétés nationales de cette même région en charge de la gestion des catastrophes pour mettre en place des mécanismes de coordination.

Encadré 2.1 « Société nationale bien préparée » en Asie du Sud-Est

Les onze Sociétés nationales de la région Asie du Sud-Est ont bien accueilli la possibilité d'utiliser la liste de contrôle « Société nationale bien préparée ». Lors d'une réunion tenue en 2003 à Da Nang, au Viet Nam, les responsables de la gestion des catastrophes ont signé un accord-cadre de partenariat assorti de quatre objectifs stratégiques. L'outil « Société nationale bien préparée » est associé à un de ces objectifs, lequel consiste à aider les Sociétés nationales de la région à développer leurs capacités de gestion des catastrophes et des situations de conflit. Pour l'atteindre, des activités d'évaluation fondées sur les caractéristiques d'une Société nationale bien préparée sont mises en oeuvre afin d'identifier les besoins de développement et les capacités à disposition pour y répondre.

La liste de contrôle « Société nationale bien préparée » a été légèrement modifiée de manière à ce que les Sociétés nationales puissent répondre avec un maximum de précision – « Nous sommes entièrement préparées », « Nous sommes partiellement préparées », « Nous ne sommes pas préparées ». Après la réunion, les responsables de la gestion des catastrophes ont utilisé le questionnaire « Société nationale bien préparée » comme un outil d'évaluation organisationnelle. Au Viet Nam, plus de 25 spécialistes de la gestion des catastrophes ont consacré plusieurs jours à l'exercice d'évaluation. Lors de réunions ultérieures de comités régionaux de gestion des catastrophes, les sept éléments de préparation énoncés dans la liste de contrôle « Société nationale bien préparée » ont été utilisés pour élaborer des plans d'action. Certaines Sociétés nationales ont formulé des plans d'action sur trois à six mois.

La révision de la liste de contrôle est régulièrement inscrite à l'ordre du jour des réunions régionales bisannuelles et la situation « réelle » des Sociétés nationales constitue désormais un élément important d'une évaluation franche et transparente. Les réunions sont également l'occasion d'échanger des expériences et de débattre des problèmes rencontrés. Avec l'appui de l'unité régionale de gestion des catastrophes à Bangkok, les responsables des Sociétés nationales s'emploient activement à développer des mécanismes de soutien mutuel, car ils savent à présent dans quels secteurs l'aide est le plus nécessaire.

Le processus « Société nationale bien préparée » a contribué à resserrer les liens entre les Sociétés nationales de l'Asie du Sud-Est et à développer la confiance et les échanges parmi les différents programmes de la région.

En Europe, l'outil « Société nationale bien préparée » a été utilisé pour élaborer une stratégie régionale de gestion des catastrophes. En Afrique, les questionnaires « Société nationale bien préparée » de douze Sociétés nationales d'Afrique de l'Est ont été examinés de concert dans le cadre de la réunion annuelle de planification en 2004. Le tableau 2.2 montre comment elles ont évalué leurs capacités d'intervention sur la base de l'outil « Société nationale bien préparée ».

Tableau 2.2 Préparation aux catastrophes des Sociétés nationales d'Afrique de l'Est

| Société nationale | Plan de préparation aux catastrophes | Plan d'intervention en cas de catastrophe | Politique de préparation aux catastrophes | Équipes locales d'intervention en cas de catastrophe | Équipes nationales d'intervention en cas de catastrophe | Équipes régionales d'intervention en cas de catastrophe | Formation FACT | Formation UIU | Intervention et mobilisation de ressources |
|-------------------|--------------------------------------|---|---|--|---|---|----------------|---------------|--|
| Burundi* | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Comores | ● | ● | ● | Équipe d'action | Équipe d'action | ● | Non | Non | ● |
| Djibouti | Non | Non | Non | Équipe d'action | Non | ● | Non | Non | ● |
| Éthiopie | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | Non | ● |
| Érythrée | ● | ● | ● | Équipe d'action | Non | ● | Non | Non | ● |
| Kenya | ● | ● | ● | ● | Non | ● | ● | ● | ● |
| Madagascar | ● | Non | Non | Non | Non | Non | Non | Non | ● |
| Maurice | ● | ● | ● | ... | ... | Non | Non | Non | ● |
| Ouganda | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | Non | ● |
| Rwanda | ● (projet) | ● | ● (projet) | ● | ● | ● | ● | Non | Non |
| Seychelles | Non | Non | Non | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Somalie* | — | — | — | — | — | — | — | — | — |
| Soudan | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| Tanzanie | ● | ● | ● | ● | Non | ● | ● | Non | ● |

* n'a pas participé à la réunion

Au niveau national

Au niveau national, de plus en plus de Sociétés nationales utilisent la liste de contrôle comme aide pour évaluer leur situation en matière de préparation aux catastrophes et identifier leurs besoins. La Croix-Rouge de l'Inde, par exemple, a élaboré un questionnaire spécifique pour évaluer le degré de préparation des branches d'État qui a été diffusé parmi huit d'entre elles. Dans un deuxième temps, elle a produit un questionnaire à l'échelon des sections de district qui a été testé dans le Gujarat, et elle prévoit d'étendre l'exercice à d'autres États particulièrement exposés aux catastrophes (voir encadré 2.3).

Encadré 2.2 « Société nationale bien préparée » en Irak, en Jordanie, en Syrie et au Yémen

- L'outil « Société nationale bien préparée » a été utilisé pour la planification des interventions d'urgence, notamment en Irak où le Croissant-Rouge a évalué ses capacités avant la guerre de 2003.
- Il a été utilisé pour planifier un projet de gestion des catastrophes financé par la Croix-Rouge britannique en Jordanie et en Syrie.
- Le Croissant-Rouge du Yémen a utilisé l'outil « Société nationale bien préparée » pour évaluer ses capacités en vue de formuler des stratégies de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Encadré 2.3 « Société nationale bien préparée » en Inde

Depuis le tremblement de terre du 26 janvier 2001 dans le Gujarat, la Croix-Rouge de l'Inde, avec l'appui de la Fédération internationale et de Sociétés nationales partenaires, a radicalement repensé son approche et ses outils de gestion des catastrophes.

La Croix-Rouge de l'Inde est regardée comme une des premières organisations humanitaires du pays, en partie grâce à la volonté de sa direction d'améliorer la gestion des catastrophes. Un centre de gestion des catastrophes a été mis en place. Il est étayé par des unités d'intervention mobiles et des équipes d'évaluation dotées d'équipements d'urgence et par des entrepôts régionaux dans lesquels sont stockés des secours de première nécessité. La Société nationale continue de construire et d'équiper des abris anticyclone. Mais la grande force du dispositif de la Croix-Rouge de l'Inde réside dans son réseau de volontaires et d'employés formés à la gestion des catastrophes.

La Société nationale est parvenue à ce résultat par différents moyens :

- En 2001, le questionnaire « Société nationale bien préparée » a été utilisé dans le cadre d'un exercice conduit au siège afin d'évaluer la capacité organisationnelle de préparation aux catastrophes au niveau national. Les caractéristiques d'une « Société nationale bien préparée » et les résultats de l'évaluation ont été mis en perspective afin d'identifier les besoins prioritaires en matière de préparation et d'intervention.
- En 2002-2003, la Société nationale a élaboré sur la base du questionnaire « Société nationale bien préparée » un outil destiné à évaluer les capacités des branches d'État en matière de préparation et d'intervention en cas de catastrophe. Elle a utilisé le modèle évaluation de la vulnérabilité et des capacités pour déterminer quels étaient les États les plus vulnérables et les plus exposés aux catastrophes et a sélectionné sur cette base 8 des 35 États du pays.
- Les informations recueillies dans le cadre de ce processus régional ont été intégrées dans les plans de développement des capacités de gestion des catastrophes des branches concernées.
- Dans un deuxième temps, la Société nationale a élargi cet exercice au niveau des sections de district. Dans le cadre d'un atelier organisé dans le Gujarat, des représentants de district ont discuté des caractéristiques d'une section de district bien préparée et de la meilleure façon de développer ses capacités. Des ateliers similaires ont été organisés tout au long de 2004 dans les sept autres États pilotes. Les objectifs de ces réunions étaient les suivants :
 - comprendre les caractéristiques d'une section de district bien préparée et remplir une liste de contrôle afin de vérifier si les sections participantes remplissaient les critères ;
 - sensibiliser les représentants des sections de district aux concepts fondamentaux de la gestion des catastrophes ;
 - les familiariser avec le système national d'intervention en cas de catastrophe de la Croix-Rouge de l'Inde et avec le programme de préparation aux catastrophes de la branche du Gujarat ;
 - traiter les priorités de préparation aux catastrophes de la Croix-Rouge de l'Inde au niveau des districts à travers la mobilisation des volontaires, la diffusion d'informations et l'établissement de rapports ;
 - promouvoir et distribuer les manuels du Projet Sphere parmi les sections de district.

Leçons tirées de l'expérience

L'outil « Société nationale bien préparée » est très utile pour évaluer et comprendre la capacité de gestion des catastrophes d'une Société nationale, établir les priorités et planifier un programme. Il est toutefois trop détaillé pour l'application au niveau local et réclame donc un travail de simplification pour répondre aux besoins des sections de district.

Conclusions

Le présent document met un terme au premier cycle d'évaluations et pose les bases du second cycle lancé en octobre 2005. L'outil « Société nationale bien préparée » est un élément important de la gestion des catastrophes au sein de la Fédération internationale et il a fait la preuve de son efficacité pour évaluer les capacités de préparation des Sociétés nationales.

Les données de base sont maintenant complètes et permettent à la Fédération internationale de dresser un tableau d'ensemble du niveau de préparation des Sociétés nationales. Une fois terminé le deuxième cycle d'évaluations en 2007, la Fédération internationale pourra mesurer les progrès accomplis parmi ses membres. Pour la première fois, il sera possible d'établir clairement les capacités de gestion des catastrophes à travers l'impact des activités de préparation des Sociétés nationales.

L'analyse des informations permet de tirer des conclusions quant aux forces et faiblesses actuelles et de formuler des recommandations. Le secrétariat de la Fédération internationale encourage les Sociétés nationales, les délégations, ses propres départements et les donateurs à prendre en considération les recommandations énoncées dans le présent rapport. Ce document contient d'utiles indicateurs qui pourront servir de référence à l'avenir et fourniront aux bailleurs de fonds potentiels des informations plus précises sur le niveau de performance.

Il incombe maintenant aux Sociétés nationales de prendre acte des enseignements issus de ce premier cycle d'évaluations pour déterminer quels domaines particuliers de la gestion des catastrophes méritent d'être consolidés. De leur côté, les délégués en charge de la gestion des catastrophes doivent aider les Sociétés nationales de leurs régions respectives à analyser les résultats des questionnaires « Société nationale bien préparée » individuels en vue de promouvoir les éléments positifs et d'améliorer les points faibles dans le cadre des futurs processus de planification.

Nous espérons que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge comme les donateurs potentiels trouveront cette analyse intéressante et utile. Le secrétariat de la Fédération internationale est pour sa part convaincu qu'elle contribuera à accroître la pertinence et l'efficacité de la gestion des catastrophes et à faciliter l'accomplissement de notre mission consistant à assister les personnes les plus vulnérables affectées par des crises à travers le monde entier.

Documents de référence et bibliographie

- Cannon, T. « *An evaluation of VCA in the Federation* ». Genève : Fédération internationale, 2003.
- Comité international de la Croix-Rouge. « *Policy and cooperation within the Movement: Minimum elements for agreements between components of the Movement and outside operational partners* » in *Annual Report 2003*. Genève : CICR, 2003.
- Comité international de la Croix-Rouge. *Les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*. Genève : CICR, 1996 (2^e éd.)
- Comité international de la Croix-Rouge. *Règlement sur l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge par les Sociétés nationales*. Genève : CICR, 1992.
- Comité international de la Croix-Rouge. *Statuts et Règlement du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*. Genève : CICR, 1986.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et Comité international de la Croix-Rouge. « *Movement action in favour of refugees and internally displaced persons* ». Rapport sur la mise en œuvre de la résolution n°4-2001 du Conseil des délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Genève, 2003.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Rapport sur les catastrophes dans le monde*. Genève : Fédération internationale, 2004.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Rapport sur les catastrophes dans le monde*. Genève : Fédération internationale, 2003.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Préparation aux catastrophes et réduction des risques : l'expérience du Croissant-Rouge arabe syrien*. Étude de cas. Genève : Fédération internationale, 2003.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Système d'alerte contre les glissement de terrain au Costa Rica*. Étude de cas. Genève : Fédération internationale, Département de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe, 2003.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Auto-évaluation des Sociétés nationales 2001-2005. Stratégie 2010 : vers des Sociétés nationales qui fonctionnent bien*. Genève : Fédération internationale, 2003.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition*. 2003. (<http://www.ifrc.org/fr/who/policy/foodaid.asp>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Stratégie 2010*. Genève : Fédération internationale, 1999.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique relative au volontariat*. 1999. (<http://www.ifrc.org/fr/who/policy/voluntee.asp>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique de préparation aux catastrophes*. 1999. (<http://www.ifrc.org/fr/who/policy/dppolicy.asp>)

- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique d'intervention en cas de catastrophe*. 1999. (<http://www.ifrc.org/who/policy/emergenc.asp>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Manuel des délégués*. Genève : Fédération internationale, 1997 (2^e éd.).
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Plan de travail stratégique – Rapport d'avancement. L'exécution par les Sociétés nationales*. Genève : Fédération internationale, 1996.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Principes et règles régissant les actions de secours de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en cas de désastre*. Genève : Fédération internationale, 1992.
- Meyer, M. « *Some reflections on the National Society auxiliary role and relations with governments* ». 1999.
- Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. « *Protecting Refugees: A Field Guide for NGOs* ». Genève : HCR, 1999. (<http://www.unhcr.ch/cgi>)
- Rego, L. ; Subbiah, A.R. « *Actionable early warning: One of the key ingredients of preparedness systems* ». *Asian Disaster Preparedness Center (ADPC)*. (<http://www.unisdr.org/wcdr/thematic-sessions/presentations/panel-cluster2/adpc-mrs-rego-subbiah.pdf>)
- Le Projet Sphère. *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. Oxford : Oxfam Publishing, 2000.
- Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations unies). « *Guiding principles on internal displacement* ». New York : OCHA, 2000.

Annexe 1 Différences régionales

Afin de permettre d'utiles comparaisons, les données issues de l'évaluation globale du chapitre 2 sont ici ventilées par continent.

Politiques et plans de préparation aux catastrophes

Diagramme 1 Sociétés nationales possédant un plan de préparation aux catastrophes en collaboration avec leur gouvernement

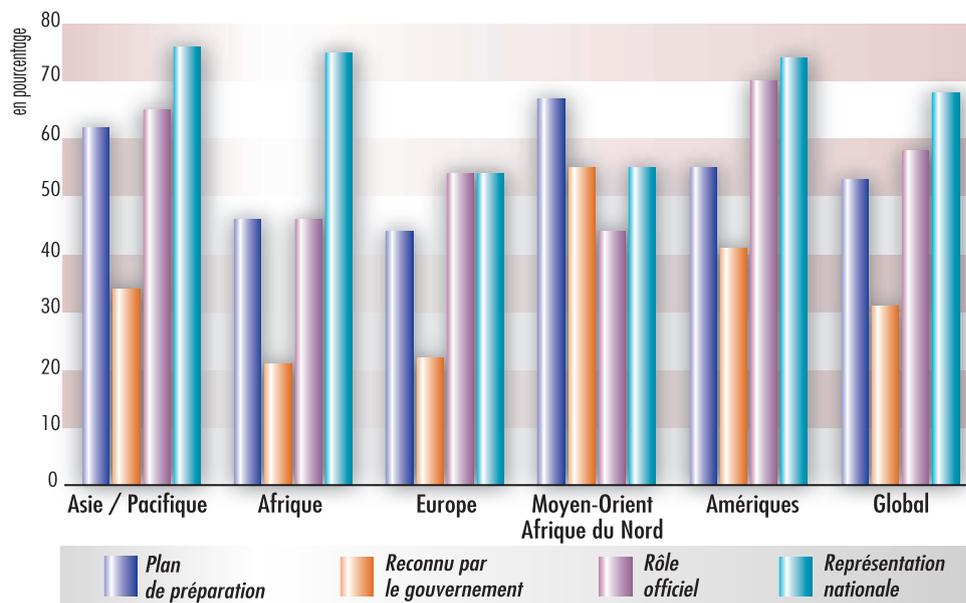


Diagramme 2 Sociétés nationales dotées d'une politique de préparation aux catastrophes

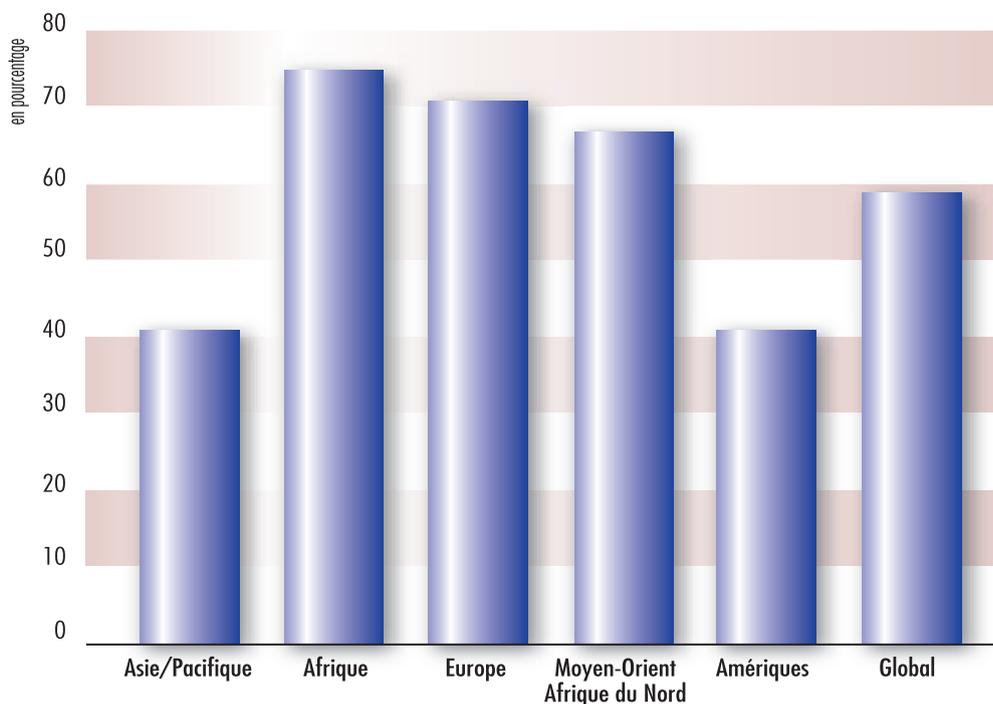
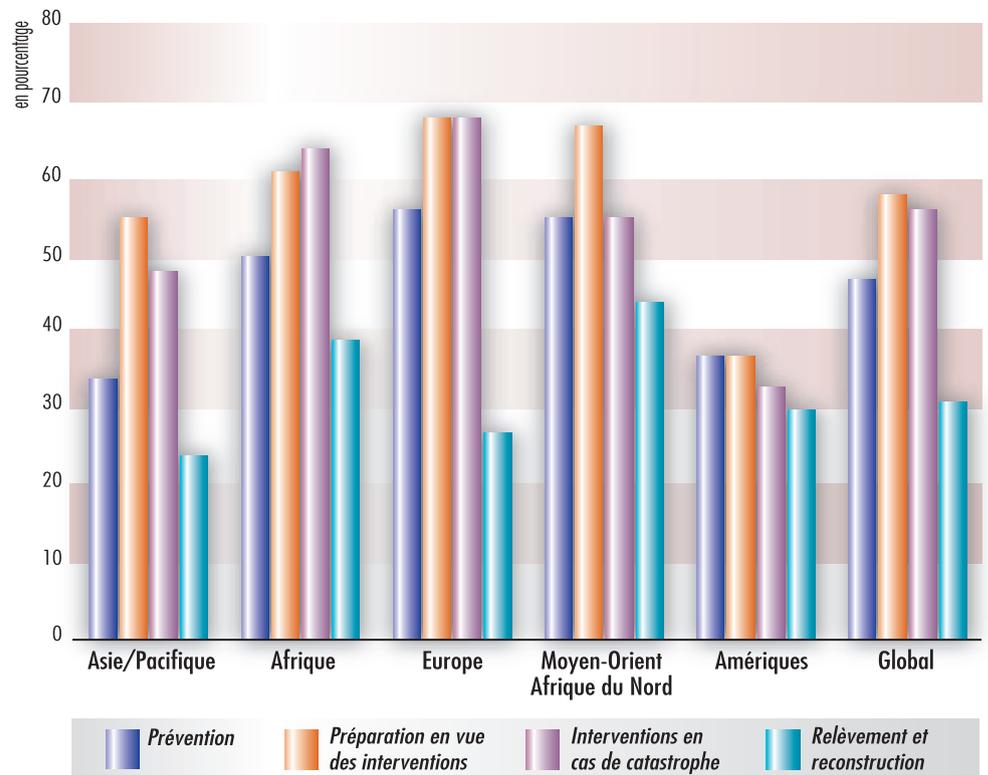


Diagramme 3 Éléments de la gestion des catastrophes couverts par les politiques de préparation aux catastrophes des Sociétés nationales



Structure et organisation

Diagramme 4 Coordination entre la gestion des catastrophes et l'organisation et les structures des Sociétés nationales

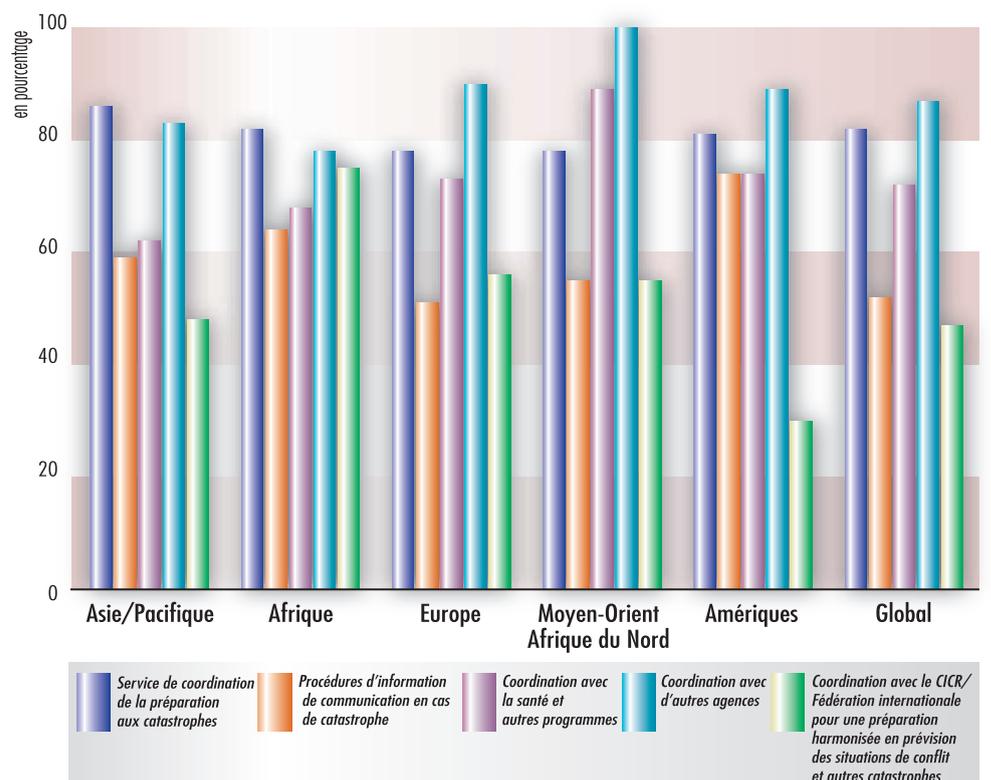


Diagramme 5 Sociétés nationales rattachées au Système d'information pour la gestion des catastrophes et autres outils techniques d'alerte anticipée

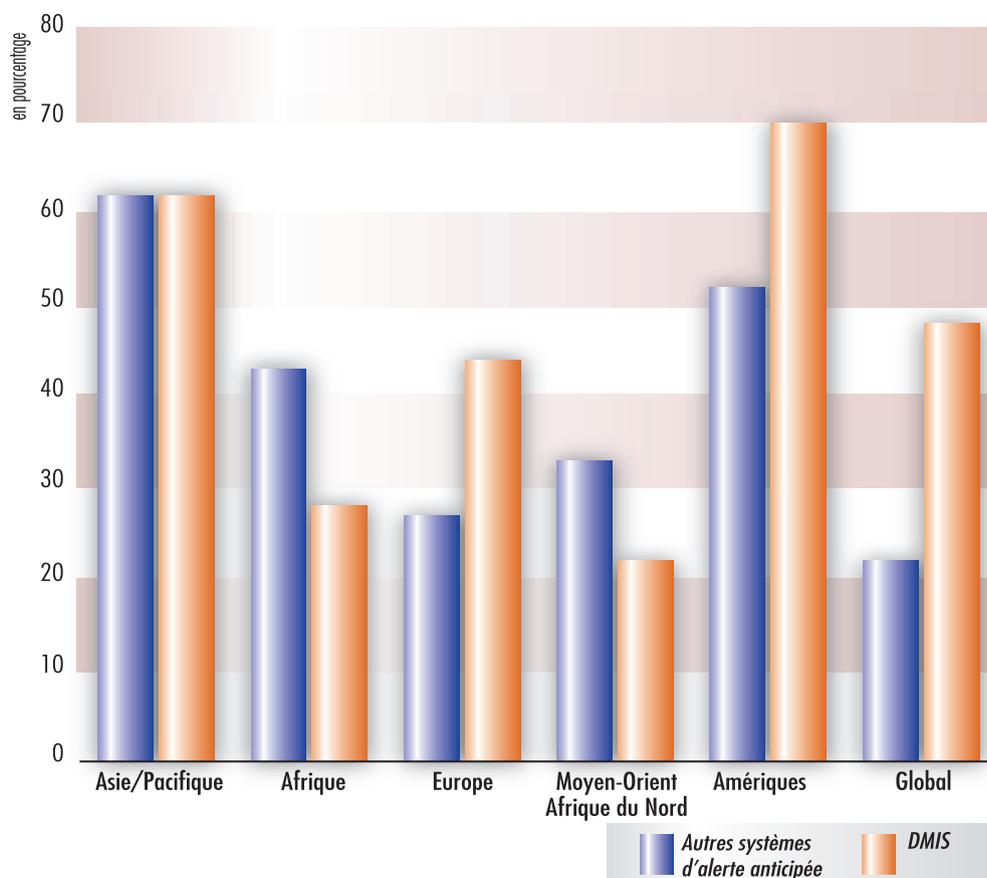
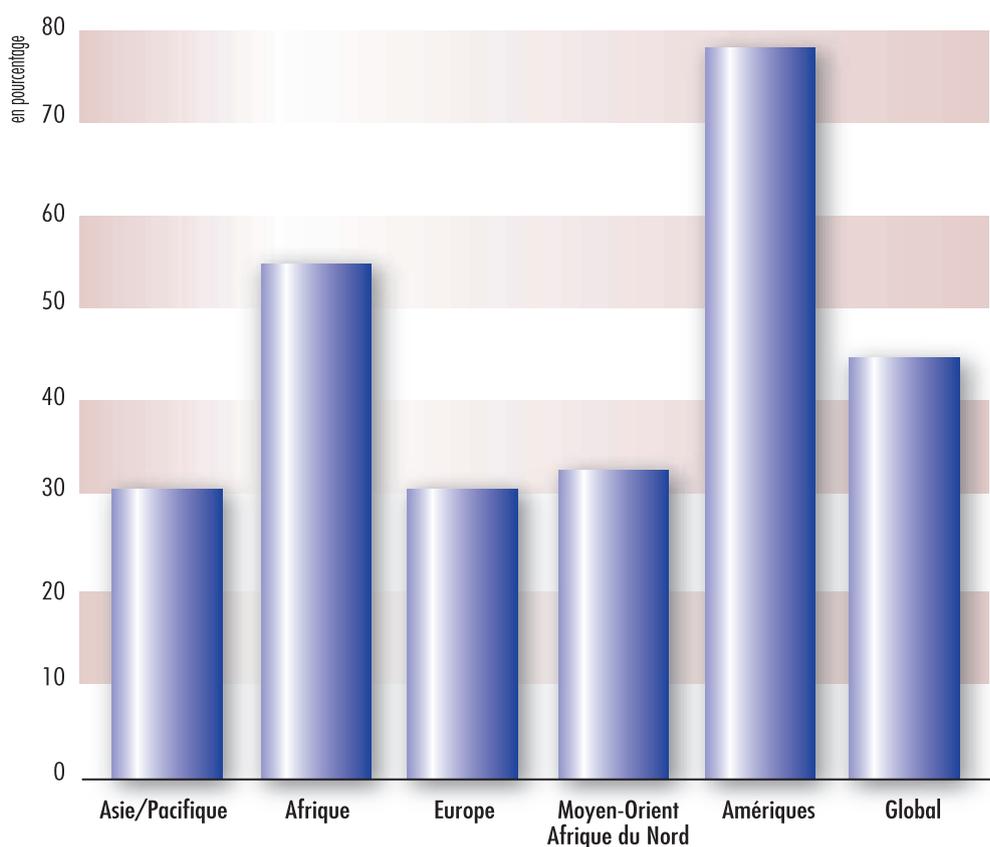


Diagramme 6 Sociétés nationales participant aux équipes régionales d'intervention d'urgence



Pertinence

Diagramme 7 Comparaison des résultats pour l'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités dans le questionnaire d'autoévaluation et l'outil « Société nationale bien préparée »

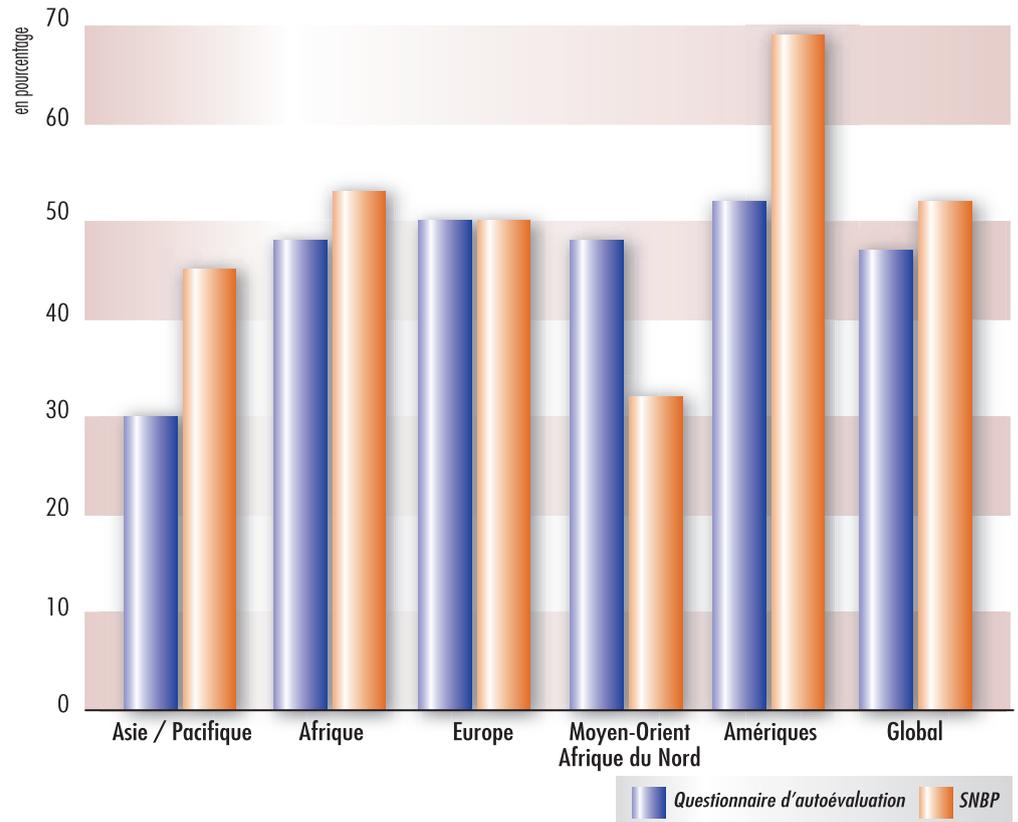
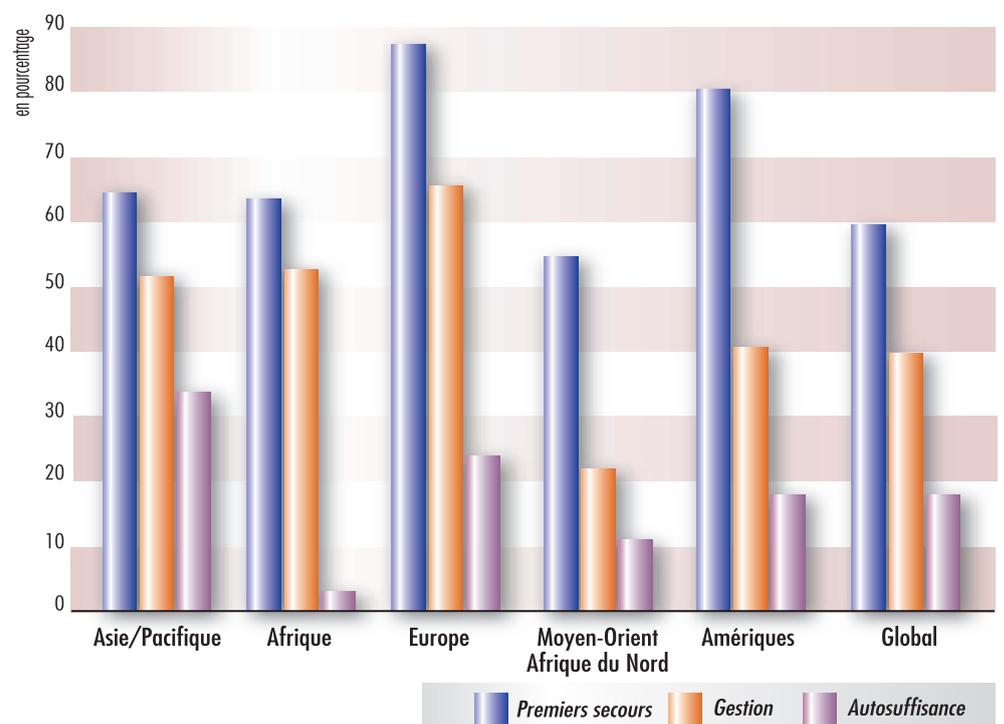
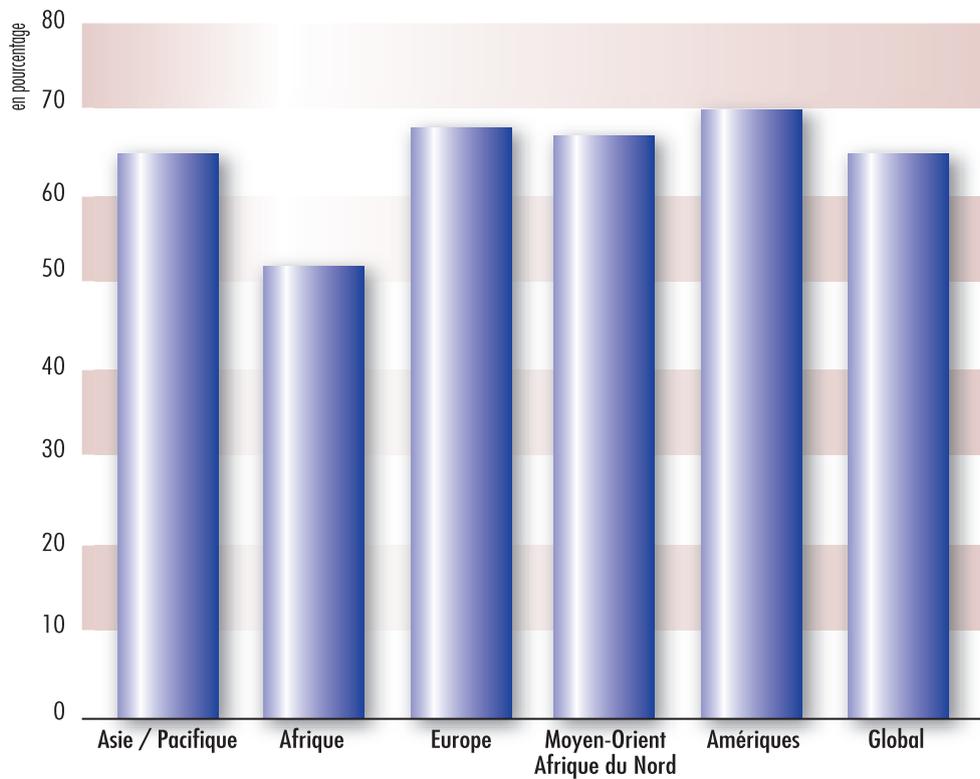


Diagramme 8 Sociétés nationales dotées de plans en relation avec les premiers secours communautaires, la gestion communautaire des catastrophes et l'autosuffisance communautaire



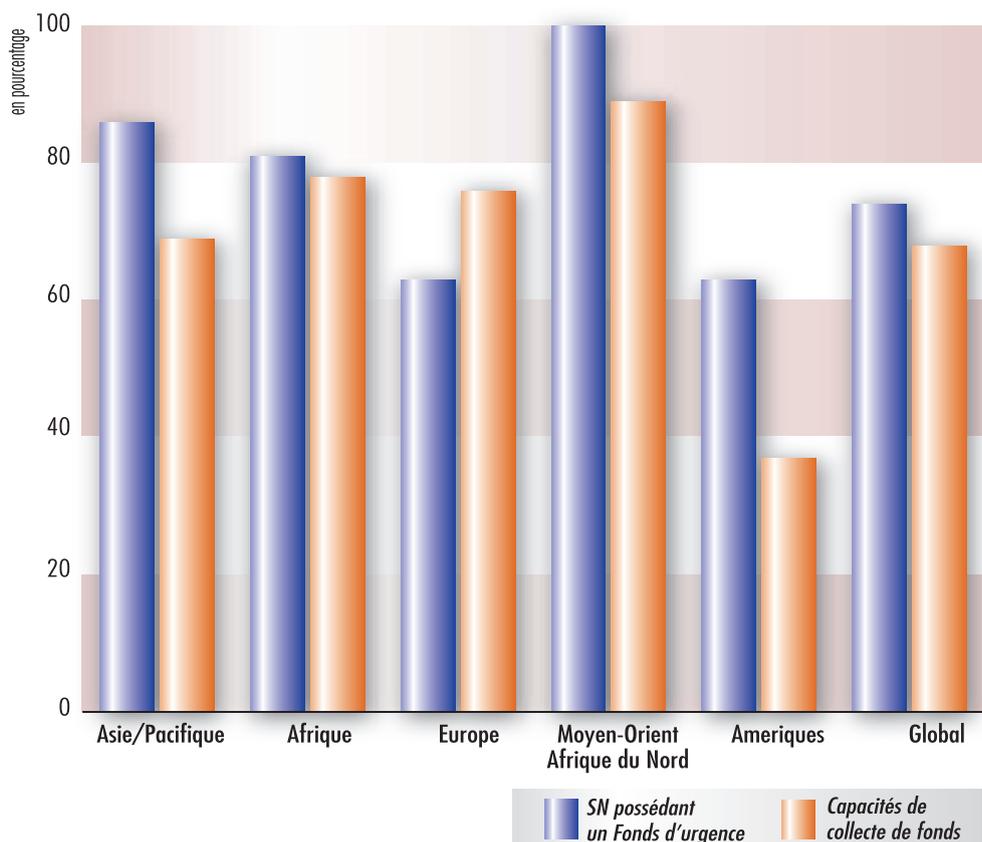
Ressources humaines

Diagramme 9 Décompte par région des Sociétés nationales testant régulièrement leurs volontaires



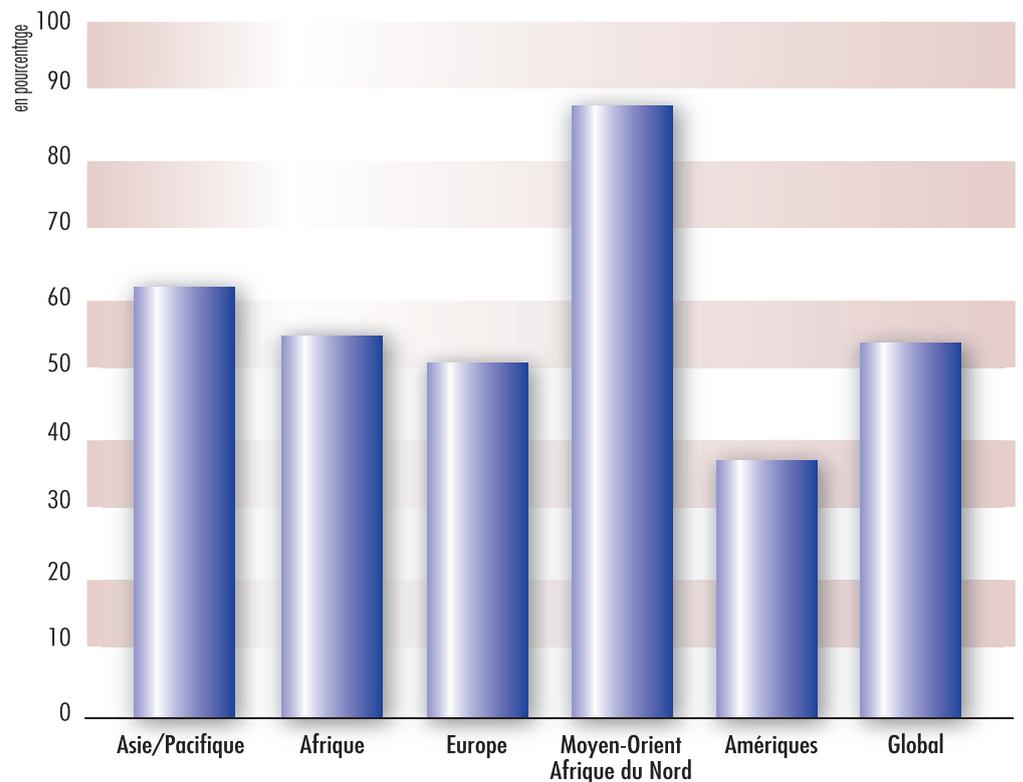
Ressources financières et matérielles

Diagramme 10 Sociétés nationales possédant un fonds d'urgence et des capacités de collecte de fonds



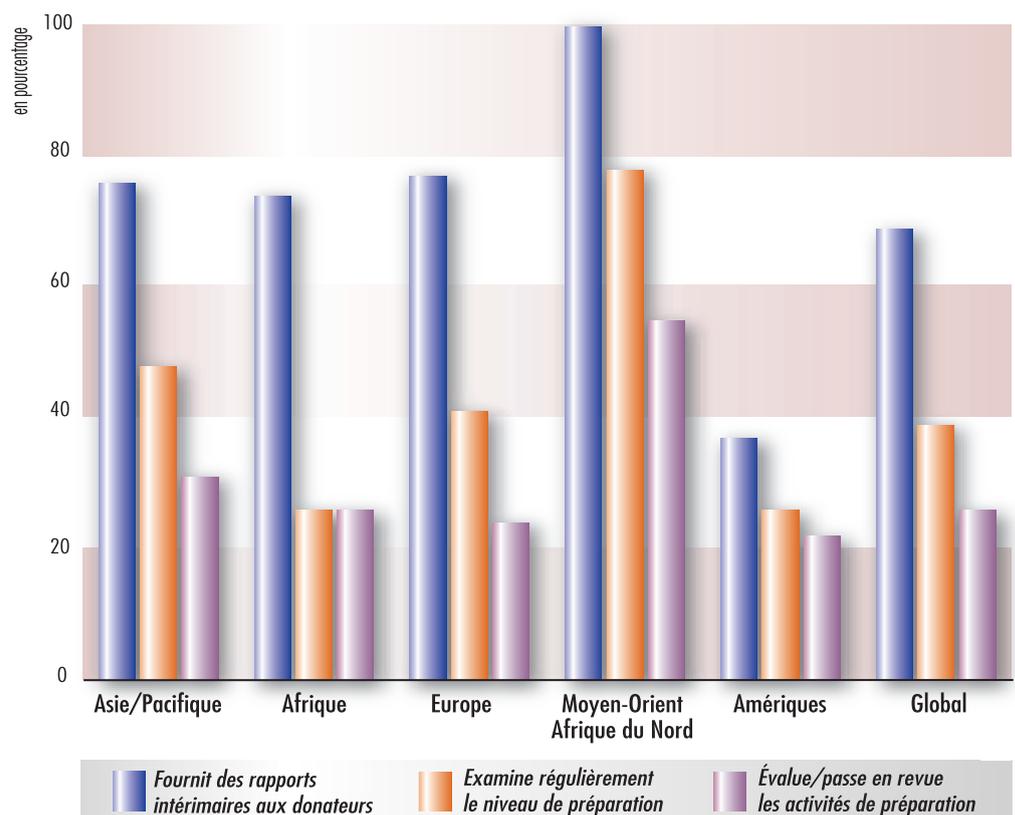
Sensibilisation

Diagramme 11 Sociétés nationales engagées dans des efforts de sensibilisation de leur gouvernement en faveur de la prévention et de la préparation aux catastrophes



Suivi et évaluation

Diagramme 12 Sociétés nationales dont les activités de préparation aux catastrophes donnent lieu à une information, un suivi et une évaluation



Annexe 2 Les Sociétés nationales qui ont participé au premier cycle d'évaluations (2002-2004)

| Afrique | | |
|--|--|---|
| Afrique de l'Ouest | Afrique de l'Est | Afrique australe |
| Ghana Niger | Djibouti Éthiopie Érythrée ¹ Kenya Maurice Ouganda Rwanda Seychelles Somalie Soudan Tanzanie | Afrique du Sud Angola Botswana Lesotho Malawi Mozambique Namibie Swaziland Zambie Zimbabwe |
| Afrique centrale | | |
| Cameroun République centrafricaine République démocratique du Congo Tchad | | |
| Amériques | | |
| Amérique du Nord et Amérique centrale | Amérique du Sud | Caraïbes |
| Costa Rica El Salvador États-Unis d'Amérique Guatemala Honduras ² Mexique Nicaragua | Argentine ² Bolivie Chili ² Colombie ² Équateur Panama ² Paraguay ² Pérou ² Uruguay ² Venezuela ² | Barbade ² Belize ² Cuba République dominicaine Guyana Haïti Jamaïque ² Saint-Christophe et Niévès Sainte-Lucie ² Suriname ² |

Asie/Pacifique

Asie du Sud

Afghanistan
Bangladesh
Inde
Népal
Pakistan
Sri Lanka

Asie du Sud-Est

Brunéi
Cambodge
Timor oriental¹
Indonésie
Laos
Malaisie
Myanmar
Philippines
Singapour
Thaïlande
Viet Nam

Asie de l'Est

République populaire
démocratique de Corée

Pacifique

Îles Cook
Fidji
Kiribati
Micronésie
Nouvelle-Zélande
Palau
Samoa
Îles Salomon
Tonga
Tuvalu¹
Vanuatu

Europe

Asie centrale

Kazakhstan
Kirghizistan
Ouzbékistan
Tadjikistan
Turkménistan

Europe centrale, orientale et mériidionale

Albanie
Arménie
Azerbaïdjan
Biélorussie
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Croatie
Estonie
Géorgie
Hongrie
Kosovo³
Lettonie
Lituanie
Macédoine
Moldavie
Pologne
Roumanie
Russie
Slovaquie
Slovénie
Serbie et Monténégro
Turquie
Ukraine

Europe occidentale

Allemagne
Autriche
Danemark
Espagne
Finlande
Islande
Irlande
Italie
Liechtenstein
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Portugal

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Algérie
Arabie saoudite
Bahreïn
Égypte
Irak
Liban
Palestine¹
Tunisie
Yémen

1 - Société nationale en attente d'admission au sein de la Fédération internationale.

2 - Conférence interaméricaine – évaluation de la préparation aux catastrophes.

3 - Le Kosovo fait officiellement partie de la Serbie et Monténégro, mais, pour les besoins de cette analyse, sa Société nationale a été considérée comme indépendante.

Annexe 3 Méthodologie

Introduction

Publié dans les quatre langues officielles de la Fédération internationale (anglais, arabe, espagnol et français), le questionnaire a été envoyé entre 2002 et 2003 à toutes les Sociétés nationales par l'intermédiaire des délégués en charge de la gestion des catastrophes. Dans de nombreux cas, les délégués ont aidé les Sociétés nationales à le remplir.

Le questionnaire comprend sept sections :

- Politiques et plans relatifs à la préparation aux catastrophes
- Structure et organisation
- Pertinence
- Ressources humaines
- Ressources financières et matérielles
- Sensibilisation
- Suivi et évaluation

Ces intitulés correspondent à la liste de contrôle des *Caractéristiques d'une Société nationale bien préparée* qui avait été établie en 2001 par les responsables des Sociétés nationales et les délégués en charge de la préparation aux catastrophes.

Conception du questionnaire

Le questionnaire « Société nationale bien préparée » a été établi par un petit groupe qui l'a ensuite soumis à l'appréciation de certaines Sociétés nationales et de délégués sur le terrain. Leurs commentaires ont été intégrés dans le questionnaire, qui a ensuite été traduit dans les quatre langues officielles de la Fédération internationale. Quatre Sociétés nationales – une par langue – ont alors testé le questionnaire afin de vérifier qu'il était clair et compréhensible. De nouvelles modifications ont été apportées à la formulation sur la base des observations de chacune des quatre Sociétés nationales.

En outre, une autre Société nationale a vérifié si le questionnaire suscitait bien des réponses identiques à la répétition. Pour ce faire, elle l'a rempli une première fois et l'a rendu au délégué responsable. Deux semaines plus tard, celui-ci a envoyé le même questionnaire à la même Société nationale et les mêmes personnes l'ont complété une nouvelle fois. Les deux versions ont ensuite été comparées et les questions qui n'avaient pas suscité la même réponse ont été reformulées ou éliminées.

La phase 1 du projet a concerné 40 Sociétés nationales (environ 20 pour cent du total des Sociétés nationales) dont 32 ont retourné leur questionnaire dûment complété (soit un taux de réponse de 82 pour cent). Le critère de sélection a consisté à cibler des Sociétés nationales qui avaient déjà rempli le questionnaire d'autoévaluation en 2001. La phase 2, qui a touché toutes les autres Sociétés nationales, a démarré en septembre 2002 et s'est achevée au début de 2004. Les réponses de certaines des Sociétés nationales de l'Afrique de l'Ouest ont été recueillies durant cette période.

Analyse des données

L'analyse sur laquelle se fonde ce rapport est fondée sur les informations fournies par les 134 Sociétés nationales qui ont rempli le questionnaire.

Sur les réponses reçues, 27 provenaient d'Afrique (sur un maximum possible de 46), 27 des Amériques (maximum possible: 35), 29 de la région Asie et Pacifique (maximum possible: 33), 42 d'Europe (maximum possible: 52*) et 9 de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (maximum possible: 16).

Le taux de réponse de l'Afrique de l'Ouest ayant été très faible, l'analyse représente une extrapolation globale dans laquelle 100 pour cent de l'échantillonnage équivaut à seulement 73 pour cent de la planète. Autrement dit, les pourcentages mentionnés sont en réalité des pourcentages des 73 pour cent de Sociétés nationales qui ont répondu. En outre, les résultats ne sont pas représentatifs pour ce qui concerne l'Europe occidentale et l'Afrique de l'Ouest.

Note : Il existe actuellement 181 Sociétés nationales reconnues. Dans cette analyse, les réponses fournies par cinq Sociétés nationales non encore reconnues (Timor oriental, Érythrée, Kosovo, Palestine et Tuvalu) ont néanmoins été prises en compte.

** Officiellement, il existe 51 Sociétés nationales reconnues en Europe. Toutefois, pour les besoins de cette étude, la Croix-Rouge du Kosovo a été considérée comme une Société nationale à part entière.*

Annexe 4 Cadre de référence pour une « Société nationale bien préparée »

Caractéristiques d'une Société nationale bien préparée (c'est ce document qui a servi de base pour rédiger le questionnaire)

Les caractéristiques d'une Société nationale bien préparée se fondent sur les Caractéristiques d'une Société nationale qui fonctionne bien, une série de normes établies par la Fédération internationale que toute Société nationale devrait tenter de mettre en application. Plus spécifiquement, les caractéristiques d'une Société nationale bien préparée visent à fournir un cadre de référence aux Sociétés nationales en vue de développer leurs capacités de préparation aux catastrophes.

But général du renforcement des capacités de la Société nationale en matière de préparation aux catastrophes

Améliorer l'aptitude de la Société nationale à prévoir et, si possible, prévenir les catastrophes ; à réduire leur impact sur les communautés vulnérables ; à répondre aux catastrophes et à faire face à leurs conséquences.

Politiques et plans de préparation aux catastrophes

- A** Une Société nationale bien préparée a un rôle clairement établi en matière de préparation aux catastrophes ; ce rôle est reconnu par le gouvernement et intégré dans le plan national de préparation en prévision des catastrophes et/ou d'intervention d'urgence, et étayé par une politique et une législation appropriées.
- B** Elle est représentée et active au sein des organes nationaux et locaux de coordination en cas de catastrophe.
- C** Elle est dotée d'une politique nationale de préparation aux catastrophes reflétant sa vision et ses capacités.
- D** Elle est dotée d'un plan de préparation aux catastrophes décrivant les rôles, responsabilités et procédures au niveau central (siège national) et au niveau des sections locales.
- E** Elle veille à ce que sa politique et son plan de préparation aux catastrophes soient bien diffusés et compris parmi les employés et volontaires concernés.
- F** Elle adhère aux politiques et directives du Mouvement en la matière, notamment aux politiques de préparation aux catastrophes et d'intervention d'urgence ainsi qu'aux Principes et règles de secours Croix-Rouge et Croissant-Rouge lors de catastrophe.
- G** Elle s'efforce d'adhérer au Code de conduite pour le mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe, ainsi qu'à la Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophe du projet Sphère.

Structure et organisation

- A** Une Société nationale bien préparée dispose de structures, systèmes et procédures qui lui permettent de répondre efficacement aux catastrophes.
- B** Elle est dotée au niveau du siège d'un département ou d'un service de liaison en charge de la coordination des activités de préparation aux catastrophes.
- C** Elle dispose dans les régions à risque du pays de sections bien développées comptant des équipes de volontaires dûment formés et équipés, compétents, organisés et régulièrement testés pour leur capacité à faire face à des catastrophes.

- D** Elle est dotée de procédures d'information et de communication efficaces et assure une coordination adéquate entre les services de préparation aux catastrophes, de santé, de développement organisationnel et autres programmes.
- E** Elle coordonne étroitement ses activités avec d'autres organisations actives dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophe en procédant à des échanges de ressources, d'informations et de compétences.
- F** Elle coopère avec la Fédération internationale, le CICR et d'autres Sociétés nationales afin de garantir que tout le soutien en matière de préparation aux situations de catastrophe et de conflit est bien coordonné et harmonisé dans le cadre d'une stratégie cohérente de préparation aux catastrophes. La coopération en matière de préparation aux catastrophes s'appuie sur des mémorandums d'accord et autres documents-cadres.
- G** Elle est associée aux mécanismes régionaux et internationaux de gestion des catastrophes de la Fédération internationale, comme les ERIU, les UIU et les équipes FACT.
- H** Elle a accès à des outils d'information sur les catastrophes et les risques, comme les systèmes d'alerte anticipée et le DMIS de la Fédération internationale.

Pertinence

- A** Une Société nationale bien préparée focalise ses activités de préparation aux catastrophes et en établit les priorités à travers un processus permanent d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC).
- B** Elle concentre ses efforts sur les personnes les plus vulnérables, s'employant à renforcer leurs capacités d'autoassistance.
- C** À travers le processus EVC et autres techniques communautaires participatives, elle favorise la participation active de la population locale à la conception et à la planification des activités communautaires de préparation aux catastrophes, en veillant à ce que les programmes reflètent bien les besoins réels de la communauté et à ce qu'ils contribuent à consolider ses stratégies d'adaptation traditionnelles.
- D** Les Sociétés nationales donatrices reconnaissent le plan et les capacités de préparation aux catastrophes de la Société nationale hôte et en tiennent dûment compte dans le soutien qu'elles lui apportent.

Ressources humaines

- A** Une Société nationale bien préparée dispose d'un nombre suffisant d'employés et de volontaires formés à tous les aspects de la gestion des catastrophes, notamment les évaluations d'urgence, les premiers secours, l'établissement de rapports de situations, la logistique et l'administration des secours.
- B** Elle recrute activement des volontaires parmi tous les groupes de la communauté, y compris les groupes vulnérables. Elle favorise en particulier une forte représentation et participation des femmes et des jeunes.
- C** Elle dispose d'une solide capacité de formation des volontaires au niveau du siège et des sections pour les principales activités de préparation et d'intervention, grâce notamment à la production de supports de formation ainsi qu'à l'organisation et à l'évaluation régulière de cours de formation spécialisés dans la préparation aux catastrophes au niveau central et local.

Ressources financières et matérielles

- A** Une Société nationale bien préparée est dotée d'un fonds d'urgence pour les secours et dispose de la capacité de mobiliser des fonds avant et pendant les crises, en s'assurant d'un large soutien parmi la population et en nouant des partenariats avec les principaux bailleurs de fonds (gouvernements, agences des Nations unies, etc.).

- B** Elle dispose d'un système harmonisé de tenue de comptes, d'information financière et de vérification comptable.
- C** Elle dispose de systèmes adéquats de logistique et d'approvisionnement pour ce qui concerne les véhicules, les moyens de télécommunication, les articles de secours et le stockage.
- D** Elle dispose de stocks de secours prépositionnés dans des endroits stratégiques et est dotée d'un plan de réapprovisionnement approprié.

Sensibilisation

- A** Lorsque c'est nécessaire, une Société nationale bien préparée plaide auprès de son gouvernement, des bailleurs de fonds et du public en faveur de mesures de prévention et de préparation aux catastrophes, en veillant à ce que tous les principaux acteurs concernés soient conscients de la nécessité de maintenir les efforts de préparation avant, pendant et après les catastrophes.
- B** Elle promeut la sensibilisation aux risques et les mesures de préparation aux catastrophes par le biais de campagnes d'éducation du public.
- C** Elle attire l'attention des parties concernées sur les causes profondes des catastrophes ainsi que sur les symptômes des crises.

Suivi et évaluation

- A** Une Société nationale bien préparée évalue en permanence son niveau de préparation.
- B** Elle jouit d'une bonne réputation grâce à la qualité de son travail dans ce domaine, tant auprès des décideurs du pays que du public dans son ensemble. Afin de promouvoir et améliorer son image, elle tient les médias régulièrement informés de ses activités de préparation aux catastrophes.
- C** Elle établit régulièrement des rapports de situation et informe régulièrement la Fédération internationale, ses membres, les donateurs et le public en général de ses activités et accomplissements.
- D** Elle passe en revue et évalue régulièrement la qualité et l'impact de ses activités de préparation aux catastrophes, menant des enquêtes fréquentes ou périodiques après les catastrophes afin de mesurer ses performances et de tirer les leçons de l'expérience; elle ajuste ses plans et activités en conséquence lorsqu'il y a lieu.

Lectures complémentaires

- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Caractéristiques d'une Société nationale qui fonctionne bien*. Genève : Fédération internationale, 2001.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique de préparation aux catastrophes*. 1999. (<http://www.ifrc.org/who/policy/dppolicy.asp>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Politique d'intervention en cas de catastrophe*. 1999. (<http://www.ifrc.org/who/policy/emergenc.asp>)
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Manuel des délégués*. Genève : Fédération internationale, 1997 (2^e ed.).
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe*. Genève : Fédération internationale, 1994.
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Principes et règles de secours Croix-Rouge et Croissant-Rouge lors de catastrophes*. Genève : Fédération internationale, 1992.
- Le Projet Sphère. *Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes*. Oxford : Oxfam Publishing, 2000.

Annexe 5 Le questionnaire utilisé pour le premier cycle d'évaluations (2002–2004)

Auto évaluation d'une Société nationale qui fonctionne bien

Module spécialisé fondé sur les caractéristiques d'une Société nationale bien préparée

Société nationale :

Délégué(e) :

Envoyé le :

Réponse reçue le :

Rempli par :

Objectifs du module

La préparation aux catastrophes et l'intervention en cas de catastrophe constituent deux des quatre domaines essentiels de la Stratégie 2010; ils représentent dès lors une part importante des activités spécialisées des Sociétés nationales. Le présent questionnaire peut contribuer au partage des connaissances, mettre en lumière les secteurs à améliorer et signaler à d'autres éléments du réseau les points pour lesquels un changement s'impose. Il permettra également aux Sociétés nationales et au Secrétariat de disposer d'indicateurs pour la planification et le soutien d'ensemble concernant le réseau tout entier.

Indications sur la façon de remplir le questionnaire

Le questionnaire pilote de 2002 montre qu'il est souvent utile de confier le soin de remplir ce questionnaire au coordinateur de la Société nationale pour la préparation aux catastrophes, en lui demandant de s'entourer d'un petit groupe de personnes qui, au sein de la Société nationale, travaillent quotidiennement dans ce domaine.

Ce questionnaire a pour objectif d'aider la Société nationale à évaluer son état de préparation. Il est donc indispensable que les réponses reflètent la *réalité de la situation* et non l'*opinion personnelle* de la personne qui remplit le questionnaire.

| A | | Politique de planification en matière de préparation aux catastrophes | <i>Commentaires</i> |
|----------------|-------|--|---------------------|
| A.1 | | Votre Société nationale possède-t-elle un plan écrit de préparation aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation <input type="radio"/> Non, mais elle en reconnaît l'importance | |
| <i>Si oui,</i> | A.1.1 | À quelle date ce plan a-t-il été adopté ou mis à jour pour la dernière fois ? | |
| | A.1.2 | Votre plan est-il reconnu par le gouvernement ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation <input type="radio"/> Non, mais en reconnaît l'importance | |
| A.2 | | Le gouvernement de votre pays dispose-t-il d'un plan national des secours en cas de catastrophe ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| <i>Si oui,</i> | A.2.1 | Votre Société nationale joue-t-elle un rôle officiel dans ce plan ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| <i>Si oui,</i> | A.2.2 | Quel est le rôle de votre Société nationale dans ce plan ? | |
| A.3 | | Votre Société nationale est-elle représentée au sein de l'instance coordinatrice nationale pour les catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation | |
| A.4 | | Votre Société nationale possède-t-elle une politique de préparation aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| <i>Si oui,</i> | A.4.1 | Veuillez cocher les secteurs couverts par cette politique : <input type="radio"/> Atténuation des effets des catastrophes (préparation, prévention, atténuation des effets) <input type="radio"/> Préparation aux catastrophes en vue d'une intervention <input type="radio"/> Intervention en cas de catastrophe <input type="radio"/> Relèvement en cas de catastrophe <input type="radio"/> Réhabilitation | |
| B | | Structure et organisation | |
| B.1 | | Existe-t-il, au niveau du siège de votre Société, un département ou un point central chargé de coordonner les activités relatives à la préparation aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En cours d'établissement | |
| <i>Si oui,</i> | B.1.1 | Précisez-en le titre et le département : Titre : _____ Département : _____ | |
| B.2 | | Existe-t-il des procédures d'information/de communication internes au sein de votre Société à propos du plan de préparation aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| <i>Si oui,</i> | B.2.1 | Veuillez énumérer les secteurs touchés par le réseau de communication de votre Société. | |

Commentaires

| | | | | | | | | |
|----------------|-------------------------------|---|----------------|-------------------------------|--------------------------|--|--|--|
| B.3 | | Existe-t-il une coordination entre les programmes de préparation aux catastrophes, de santé et d'autres programmes de votre Société nationale ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | | | | | | |
| Si oui, | B.3.2 | Veillez donner un exemple illustrant comment cette coordination opère dans le cadre des programmes de préparation aux catastrophes de votre Société. | | | | | | |
| B.4 | | Votre Société travaille-t-elle en étroite coordination, en matière de formation et de partage des ressources, avec d'autres organisations/agences gouvernementales actives dans le domaine de la gestion des catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | | | | | | |
| Si oui, | B.4.1 | Veillez énumérer ses principaux partenaires pour la formation et les ressources relatives à la gestion des catastrophes. | | | | | | |
| | | <table border="1"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center;">Sociétés CR/CR</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Organisations internationales</td> <td style="width: 33%; text-align: center;">Organisations nationales</td> </tr> <tr> <td style="height: 150px;"></td> <td style="height: 150px;"></td> <td style="height: 150px;"></td> </tr> </table> | Sociétés CR/CR | Organisations internationales | Organisations nationales | | | |
| Sociétés CR/CR | Organisations internationales | Organisations nationales | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| B.5 | | Votre Société coopère-t-elle avec la Fédération internationale, le CICR et d'autres Sociétés nationales afin de s'assurer que la préparation aux catastrophes et la préparation aux conflits sont coordonnées et harmonisées dans une seule et même stratégie cohérente ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En cours | | | | | | |
| Si oui, | B.5.1 | Veillez donner un exemple de la manière dont cette harmonisation est assurée dans vos programmes. | | | | | | |
| B.6 | | Votre Société est-elle reliée et intégrée aux mécanismes régionaux et internationaux de la Fédération en matière d'interventions en cas de catastrophe ? <ul style="list-style-type: none"> • Unités/Équipes régionales d'intervention <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation • Unité d'intervention d'urgence (ERU) <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation • Équipes d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT) <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation | | | | | | |
| B.7 | | Votre Société est-elle reliée à un système de données et d'informations sur les catastrophes ? <ul style="list-style-type: none"> • Système d'alerte rapide <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation • DMIS de la Fédération (Système d'information pour la gestion des catastrophes) <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En préparation | | | | | | |
| C | Pertinence | | | | | | | |
| C.1 | | Les activités de votre Société en matière de préparation aux catastrophes reposent-elles sur une évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC) ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | | | | | | |
| Si oui, | C.1.1 | Veillez indiquer la date de la dernière EVC ou de sa mise à jour. | | | | | | |

| | | Commentaires |
|------------------------------|-------|---|
| Si non, | C.1.2 | Quel autre outil d'évaluation et d'analyse du risque votre Société utilise-t-elle ? |
| C.2 | | Votre Société pratique-t-elle des activités à base communautaire qui reflètent les besoins de la communauté et renforcent les capacités locales permettant de faire face aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Si oui, | C.2.1 | Veuillez cocher les activités que votre Société pratique : <input type="radio"/> Premiers secours à base communautaire <input type="radio"/> Évaluation rurale participative <input type="radio"/> Préparation aux catastrophes au niveau communautaire <input type="radio"/> Gestion des catastrophes à l'échelon communautaire <input type="radio"/> Autonomie à l'échelon communautaire <input type="radio"/> Autres (veuillez préciser) |
| C.3 | | Comment évaluez-vous les relations de travail existant entre votre Société et les donateurs dans le secteur de la préparation aux catastrophes (1= médiocre, 5=excellent) ? <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| C.4 | | Comment évaluez-vous le plan de préparation aux catastrophes de votre Société pour ce qui est des efforts visant à respecter le <i>Code de conduite</i> pour les secours en cas de catastrophe (1= médiocre, 5=excellent) ? <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | C.4.1 | Veuillez commenter votre appréciation. |
| C.5 | | Le plan de préparation aux catastrophes de votre Société s'efforce-t-il de se conformer aux normes minimales du projet SPHÈRE ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Si oui, | C.5.1 | Veuillez donner un exemple illustrant comment il tente de le faire. |
| D Ressources humaines | | |
| D.1 | | Votre Société recrute-t-elle des volontaires pour le travail de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de catastrophe parmi les groupes vulnérables ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Si oui, | D.1.1 | Veuillez indiquer les groupes parmi lesquels votre Société recrute activement des volontaires : <input type="radio"/> Personnes handicapées <input type="radio"/> Femmes <input type="radio"/> Jeunes <input type="radio"/> Personnes âgées <input type="radio"/> Groupes professionnels spécialisés <input type="radio"/> Enfants (en âge scolaire) <input type="radio"/> Populations déplacées |
| D.2 | | Les volontaires qui travaillent dans le secteur de la préparation aux catastrophes font-ils régulièrement des exercices pratiques en situation réelle ou dans le cadre de simulations ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Si oui, | D.2.1 | À quand remonte le dernier exercice ? |
| | D.2.2 | Veuillez expliquer comment l'exercice se déroule. |

Commentaires

| | |
|----------------|--|
| D.3 | Comment évaluez-vous la capacité des volontaires (par opposition au personnel) de votre Société dans les domaines ci-après (1=médiocre, 5=excellent) ? |
| | Interventions consécutives à une catastrophe <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Évaluation des catastrophes <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Premiers secours <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Compte rendu <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Logistique <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Administration <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Suivi et évaluation <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Capacité de formation aux activités de préparation essentielles <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| D.4 | Comment évaluez-vous la capacité du personnel formé au sein de votre Société dans les domaines ci-après (1= médiocre, 5 = excellent)? |
| | Interventions consécutives à une catastrophe <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Évaluation des catastrophes <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Premiers secours <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Compte rendu <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Logistique <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Administration <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| | Suivi et évaluation <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| E | Ressources financières et matérielles |
| E.1 | Existe-t-il un fonds de secours d'urgence au sein de votre Société ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Si oui, | E.1.1 S'agit-il d'un compte distinct ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| | E.1.2 Veuillez indiquer quel pourcentage ce fonds représente par rapport aux dépenses annuelles. |
| E.2 | Comment évaluez-vous la capacité de votre Société à mobiliser des fonds (1=médiocre, 5= excellent) ? <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |
| E.3 | De quelle capacité matérielle votre Société dispose-t-elle pour intervenir en cas de catastrophe ? <input type="radio"/> Voitures <input type="radio"/> Camions <input type="radio"/> Ordinateurs <input type="radio"/> Stocks d'urgence <input type="radio"/> Autres (veuillez préciser) _____ |
| E.4 | Votre Société détient-elle des stocks pré-implantés dans des zones stratégiques ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> En cours |
| Si oui, | E.4.1 Existe-t-il un plan de reconstitution des stocks ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| | E.4.2 Existe-t-il un système de gestion des entrepôts ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| E.5 | Comment évaluez-vous le système logistique et le système d'achat de votre Société (1= médiocre, 5=excellent) ? <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 |

| F | | Sensibilisation | <i>Commentaires</i> |
|----------------|-------|--|---------------------|
| F.1 | | Votre Société fait-elle un travail de sensibilisation en faveur de la préparation aux catastrophes et de la réduction de leurs effets ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| Si oui, | F.1.1 | Veillez énoncer les actions entreprises auprès du gouvernement : | |
| | F.1.2 | Du public : | |
| G | | Suivi et évaluation | |
| G.1 | | Votre Société rédige-t-elle des rapports destinés à tenir les donateurs au courant de ses activités et des succès remportés ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| G.2 | | Votre Société dispose-t-elle d'un système visant à contrôler périodiquement son degré de préparation ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| Si oui, | G.2.1 | Veillez en décrire le fonctionnement. | |
| G.3 | | Votre Société évalue-t-elle et réexamine-t-elle ses activités en matière de préparation aux catastrophes ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non | |
| Si oui, | G.3.1 | Veillez mentionner la dernière évaluation effectuée et joindre un exemplaire du rapport. | |
| G.4 | | Si votre Société a procédé à un examen/évaluation, veuillez indiquer trois secteurs dans lesquels votre Société a modifié quelque chose à la suite des enseignements tirés. | |
| | G.4.1 | Comment les enseignements tirés sont-ils mis à profit ? | |

Merci d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. Cet exercice est important pour nous tous, car il nous permet de procéder à un recensement mondial des Caractéristiques d'une Fédération de Sociétés nationales bien préparées. Toutes les réponses seront analysées et les résultats de cette enquête communiqués aux Sociétés nationales qui pourront décider de la manière dont elles souhaitent les utiliser.

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.